

Magazine municipal

Mars 2023

# Valigny le Monial

EN PAYS DE TRONÇAIS

12

**CHANTIER DE LA MAIRIE**  
Réhabilitation & rénovation

21

**PROJET CMJ**  
Sauvons les Hirondelles

20

**PROJET VITRAUX DE L'ÉGLISE**  
L'AMEVAL est à l'initiative



Mairie de Valigny  
15 Route d'Ainay 03360 Valigny



04 70 66 60 77  
[valigny.fr](http://valigny.fr)

Directeur de publication :  
**Marie Millerat-Daldin**

Bulletin municipal de Valigny • Mars 2023  
**Mairie de Valigny • 15 route d'Ainay 03360 Valigny**

Équipe rédactionnelle et photos :  
**Commission communication**

Conception graphique : **Clément Abrial**  
Imprimé par : **CHS Ainay le Chateau 03**



03

## **Le mot du Maire**

05

## **L'équipe municipale**

- Remise médailles
- Remise de livres pour les enfants de l'école

06

## **Les commissions municipales**

- Apéro bus

07

## **Etat civil**

- Spectacle de drones
- Cérémonie des maisons fleuries

08

## **Éléments budgétaires**

- Ouverture salon Céline

11

## **Rétrospective 2022**

- Repas du ccas
- Projet éolien industriel

20

## **Projets 2023**

- Projet Vitaux

22

## **Associations**

- Adressage
- Projet CMJ – Sauvons les hirondelles

32

## **Les services locaux**

43

## **Nos commerçants, artisans et autres professions**

44

## **Calendrier prévisionnel des manifestations**

46

## **Contacts**



# Le mot de Madame Le Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens

**A**u terme d'une année complète d'exercice, nous avons, mes adjoints et moi-même tout à fait pris la mesure de la mission qui nous incombe.

Avec Claudine, secrétaire de mairie, Carole à l'agence postale, Éric par monts et par vaux à l'entretien, Sylvie à la cantine et Béatrice auprès des enfants de l'école, nous formons une équipe efficace.

Cependant, malgré les désaccords propres à tout exercice démocratique, j'affirme que je peux compter sur la volonté de chacun des élus du Conseil Municipal pour aller dans le sens de l'intérêt de la commune.

Dans cette période bien anxiogène, qui inciterait plutôt au repli sur soi, j'imagine que chacun puisse dompter ses peurs, se recentrer sur l'essentiel : **notre capacité à faire preuve d'humanité.**

Car les sources d'angoisse sont nombreuses :

- Les virus entre Covid 19 et grippe avec lesquels il faut malheureusement composer.

- L'inflation, entre autres constats chacun doit faire face aux augmentations, à l'envolée des prix du gaz et de l'électricité, sources d'un surcroît de difficultés pour nombre d'entre nous, y compris pour ceux qui ont un emploi !

- La folie d'une poignée d'Hommes au regard de l'humanité qui jettent leur peuple dans les conflits, **la guerre**, l'enfermement totalitaire. Mais face à cette violence, Elle encourage à voir le courage des Ukrainiens à ne pas céder un pouce de leur territoire; et celui des femmes iraniennes, rejointes par leur frères, leur père, leur fils qui luttent pour leur liberté, leur dignité.

- **Le dérèglement du climat** qui se constate de plus en plus avec les inondations, incendies, sécheresses... Il y a nécessité d'agir, de décarboner, certes. Ce n'est

pas une mince affaire, sachant que la quasi-totalité de l'activité économique repose d'une façon ou d'une autre sur les énergies fossiles; y compris pour la transition énergétique avec le transport, l'installation, et la fabrication des éoliennes, panneaux solaires et véhicules électriques dont l'empreinte carbone est loin d'être négligeable !

Il n'est pas question de faire n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment, de céder aux injonctions parfois paradoxales de nos gouvernants (zéro artificialisation des sols, mais développement anarchique des parcs industriels d'EnR...).

Au niveau local, la municipalité reste vigilante et refusera tout projet qui nuirait aux efforts de développement et de valorisation du territoire. Notre territoire est une richesse, notre principale richesse! Il s'agit de préserver sa quiétude, ses paysages, sa biodiversité.

Ce qui est dans la droite ligne de la politique d'amélioration de l'attractivité du Pays de Tronçais de la communauté de communes.

Monsieur le Président de la communauté de communes du Pays de Tronçais, a annoncé en fin d'année le renouvellement du label forêt de Tronçais, **Forêt d'Exception®** pour une nouvelle période de 5 ans. Ce qui est un excellent levier d'attractivité touristique.

Dans cette ligne, Valigny notre petit village bourbonnais, offre de dynamiques perspectives :

Je salue **les artisans et commerçants** qui proposent une large palette de services : artisans des différents corps de métiers du bâtiment, vente directe de viande bovine, artisan d'art, hôtel restaurant dépôt de pain loto tabac, des gîtes, des apiculteurs ; une technicienne dentaire équin ; un petit marché le mardi matin et toute une diversité d'acteurs du bien-être et du secteur paramédical.

**Notre territoire est une richesse, notre principale richesse !**

il s'agit de préserver sa quiétude, ses paysages, sa biodiversité.

Un signe supplémentaire de dynamisme est l'ouverture du salon « Céline et les fées du bien-être » en septembre. Ces jeunes entrepreneuses ont choisi de développer leur activité à Valigny, en s'installant dans le local commercial de la commune qui était tristement disponible. Cette belle vitrine contribue à la valorisation de notre centre bourg. Les associations ont repris l'organisation d'évènements, pour randonner, festoyer, se cultiver, aller au cinéma, à la bibliothèque, les apéro bus en juillet et août, des après midi festifs pour les enfants....

Cette année, la municipalité a organisé conjointement avec les Berges de l'Auron, une randonnée dans le cadre **d'Octobre Rose** pour contribuer à la sensibilisation du dépistage du cancer et aider la recherche. Ainsi le maire et le président de l'association Les Berges de l'Auron ont remis la somme de 900€ à la ligue départementale contre le cancer.

Dans un autre registre, un spectacle extraordinaire a eu lieu sur l'étang de Goule le 6 août dernier : le conseil départemental a en effet organisé **un festival de drones** sur plusieurs plans d'eau du bourbonnais dont Goule. Merci au Conseil Départemental de l'Allier de mettre ainsi en lumière le village.

Si bien que forte de ces atouts, Valigny attire de nouveaux habitants : 7 maisons d'habitation vendues en 2021. De nouveaux arrivants, des naissances sont de bons signes de vitalité communale.

Mais, il nous faudrait encore plus d'enfants, plus d'enfants pour maintenir **l'école**.

Cependant, au-delà du nombre d'enfants, il y a aussi l'absence d'assistante maternelle dans la commune qui pénalise. Les parents ont tendance à scolariser leurs enfants au plus près du domicile de l'assistante maternelle. Nous faisons une information à ce sujet dans les pages suivantes.

La compétence école est transférée à la Communauté de Communes du Pays de Tronçais. Les élus de chaque commune demeurent, bien sûr, impliqués dans le devenir de leur école.

Coulevre et Valigny sont solidairement organisées en RPI (Réseau Pédagogique intercommunal). Les maternelles, CP, CE1, CE2, sont à Coulevre. A Valigny sont scolarisés les CM1 et CM2. Une navette en

bus est organisée entre Valigny et Coulevre. Les repas sont confectionnés dans chacune des écoles. Une garderie matin et soir est mise en place, sur les 2 sites.

La municipalité déploie tous les efforts possibles pour maintenir une école où nos enfants puissent apprendre sereinement. Elle exprime toute sa reconnaissance pour l'implication de l'équipe pédagogique, son professionnalisme, son écoute, enseignant et accompagnants.

Je connais tous les enfants maintenant, ils sont 15 et c'est une joie que toute cette jeunesse bouillonnante, fasse encore résonner la cour d'école. Mais cela reste un enjeu, un défi, pour les mois à venir.

Rien n'est sûr car, en effet l'Education Nationale, dans le cadre de la carte scolaire 2023, annonce pour notre département, à ce jour 58 suppressions de classes pour la totalité des 4 départements auvergnats, dont **29 sur le seul département de l'Allier**. Pour notre communauté de communes, 5 fermetures sont envisagées :

- 1 classe à la maternelle de Cérilly ;
- 1 classe à l'élémentaire de Cérilly ;
- 1 classe à la primaire de Meaulne-Vitray ;
- 1 classe sur le RPI Le Brethon-Le Vilhain ;
- 1 classe sur le RPI Hérisson, Louroux-Hodement, Venas.

Diminution des effectifs, resserrement budgétaire... Nous ne pouvons pas adhérer à des critères purement arithmétiques. Vos maires, élus, parents d'élèves et employés des écoles sont allés manifester leur opposition à ces fermetures annoncées, le 1 février dernier devant l'inspection académique.

La fermeture de nos écoles sonnerait le glas de nos petites communes et vient en totale contradiction avec les politiques de revitalisation et d'attractivité de nos territoires ruraux ! Restons vigilants !

Vous trouverez dans ce bulletin annuel les informations sur le budget de la commune, les réalisations 2022 et nos projets 2023 qui seront plus modestes, adaptés à notre budget communal qui doit accuser le «coût» de ses deux ambitieuses réalisations successives que furent la rénovation de l'espace socioculturel et celle de la mairie.



**Chers valignois & valignaises que 2023 nous maintienne ensemble, accueillants et en paix**

**Bien à vous**

Marie  
**Millerat-Daldin**

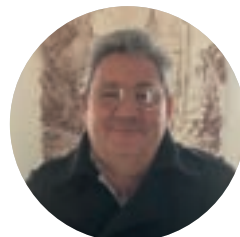
# L'équipe municipale



**Marie Millerat-Daldin**  
Maire



**Alain Becquart**  
1<sup>er</sup> Adjoint



**Dominique Govignon**  
2<sup>ème</sup> Adjoint



**Franck Deuss**  
3<sup>ème</sup> Adjoint



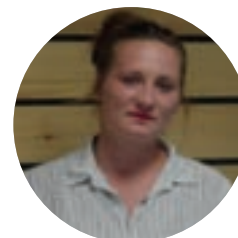
**Aimé Cheminot**  
Conseiller



**Bernard Chorgnon**  
Conseiller



**Delphine Deschaume**  
Conseillère



**Manon Gayet**  
Conseillère



**Bernadette Hatit**  
Conseillère



**Francis Leblanc**  
Conseiller



**Corinne Tierce**  
Conseillère

# Les différentes commissions de travail et représentations

Un grand merci aux conseillers volontaires, ci-dessous, qui s'impliquent dans la vie de la commune

## Commissions municipales :

### Appel d'offre :

Alain Becquart, Franck Deuss,  
Dominique Govignon,  
Marie Millerat-Daldin

### Budget :

Alain Becquart, Bernard Chorgnon,  
Franck Deuss, Marie Millerat-Daldin

### Centre communal d'action sociale :

Bernard Chorgnon, Delphine Deschaume,  
Franck Deuss, Bernadette Hatit,  
Marie Millerat-Daldin

### Communication Associations Cérémonies

### Citoyenneté et Jeunesse :

Dominique Govignon, Manon Gayet,  
Marie Millerat-Daldin

### Révision des listes électorales :

Manon Gayet

### Voirie Chemins communaux Cimetière :

Franck Deuss, Bernard Chorgnon,  
Manon Gayet, Marie Millerat-Daldin

### Cadre de Vie Maisons fleuries

### Entretien des bâtiments :

Alain Becquart, Dominique Govignon,  
Manon Gayet, Marie Millerat-Daldin

## Représentants de la commune aux divers organismes :

### SDE03 :

Titulaire : Marie Millerat-Daldin,  
Suppléant : Alain Becquart

### Cantine Scolaire :

Franck Deuss, Marie Millerat-Daldin

### SIG Collège de Lurcy Lévis :

Titulaires : Marie Millerat-Daldin, Dominique  
Govignon, Suppléants : Franck Deuss,  
Manon Gayet

### Centre social Lurcy Lévis :

Marie Millerat-Daldin, Dominique Govignon

### SIVOM Nord-Allier :

Titulaires : Alain Becquart,  
Dominique Govignon, Suppléants :  
Bernard Chorgnon, Franck Deuss

### Délégué CNAS :

Marie Millerat-Daldin

### Délégué ATDA :

Alain Becquart

### Correspondant Défense :

Marie Millerat-Daldin

### Communauté de communes : (Comcom)

Titulaire : Marie Millerat-Daldin  
Suppléant : Alain Becquart

### Syndicat de voirie d'Ygrande :

Titulaires : Franck Deuss, Bernard Chorgnon,  
Suppléants : Alain Becquart, Manon Gayet

### SIRP Coulevre/Valigny :

Titulaires : Marie Millerat-Daldin,  
Alain Becquart, Dominique Govignon,  
Suppléants : Franck Deuss, Bernard Chorgnon

### ComCom-Ecole : Titulaire : Marie Millerat-Daldin,

Suppléant : Bernard Chorgnon

### ComCom -Voirie : Titulaire : Franck Deuss,

Suppléant : Bernard Chorgnon

### SICTOM Cérilly : Titulaires : Alain Becquart,

Bernard Chorgnon, Suppléants : Dominique  
Govignon, Marie Millerat-Daldin

### Commission intercommunale

**des impôts locaux :** titulaires : Marie  
Millerat-Daldin, Dominique Govignon,  
suppléants : Alain Becquart , Manon Gayet

### ComCom- CLECT ( Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées) :

Titulaire : Marie Millerat-Daldin  
Suppléant : Alain Becquart

### Association Pays de Tronçais :

Titulaire : Marie Millerat-Daldin,  
Suppléant : Dominique Govignon



# État civil

---

## Mariage

**Briec LEROY & Aline ENGLEBERT**  
6, Chemin de la Plâtrière 03360 Valigny  
le 13 aout 2022



## Naissances

**Armand DEUSS VIRLOIS et  
Jules DEUSS VIRLOIS**, nés le 2 aout 2022

**Sacha CAILLAUD**, né le 21 aout 2022

**Samson LEGER**, né le 28 novembre 2022

## Décès

**Jean DUGAT**  
le 5 mars 2022

**Marie-Christine DEGAGE - PHALANCHER**  
veuve COUDRET  
le 15 février 2022

**Monique, Marie, Eugénie MOREAU**  
veuve VINCENZI  
le 14 avril 2022

**Jules François Jean BARROIS**  
le 28 septembre 2022

**Alfred DELAGE**  
le 13 décembre 2022

**Germaine VERCLEYEN**  
veuve BARROIS  
le 15 décembre 2022

**Rolande GAYET**  
veuve BAUDINAT  
Le 24 décembre 2022

## Nouveaux arrivants

**Aïssa et Souhayla KHOKHO**  
place de l'Eglise

**Yohann LHORTOLARY & Stéphanie FINSAC**  
route d'Ainay

**Marie Dominique PUAUD**  
38, route d'Ainay

**Simone ABALA**  
2, Place de l'Eglise

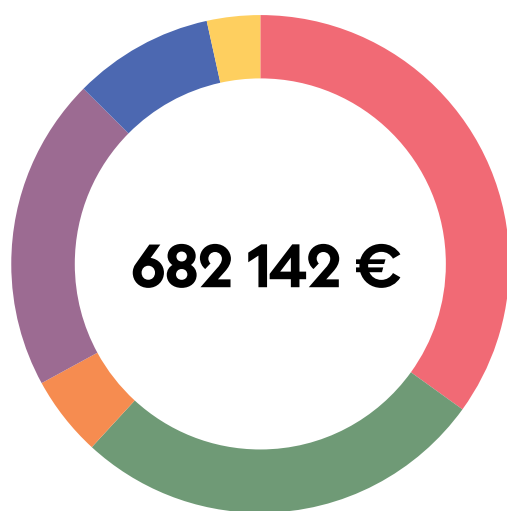
**Pierre TRAGIN & Sandrine HARMAND-DUPRE**  
11, route de Bessais

**Etienne ELGHARBAOUI & Catherine ALBERT**  
Le Plessis

# Éléments budgétaires : budget prévisonnel 2022

Les montants indiqués dans ce chapitre, sont ceux validés par le conseil municipal en séance du 1er avril 2022. Depuis, un certain nombre de délibérations modificatives ont été votées et le budget réel de clôture de l'exercice 2022 ne sera adopté que fin mars-début avril 2023.

En conséquence, certains des montants indiqués sur les graphiques, s'ils sont significatifs des choix budgétaires engagés par la commune, feront l'objet d'un ajustement.

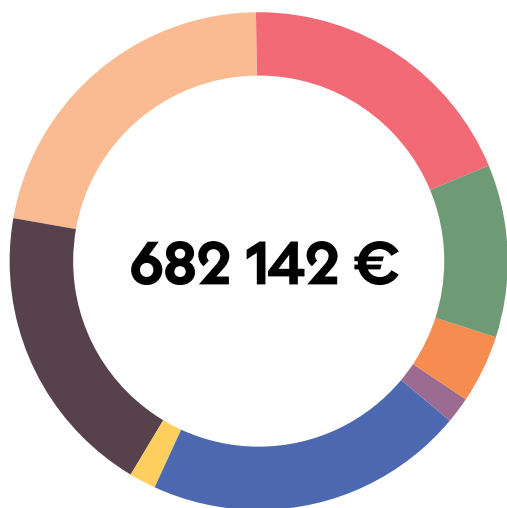


- Excédent 2021 : **250 152 €**
- Impôts : **174 000 €**
- Autres taxes : **47 900 €**
- Dotation de l'état : **136 980 €**
- Recettes courantes : **54 010 €**
- Autres produits de la gestion courante : **19 100 €**

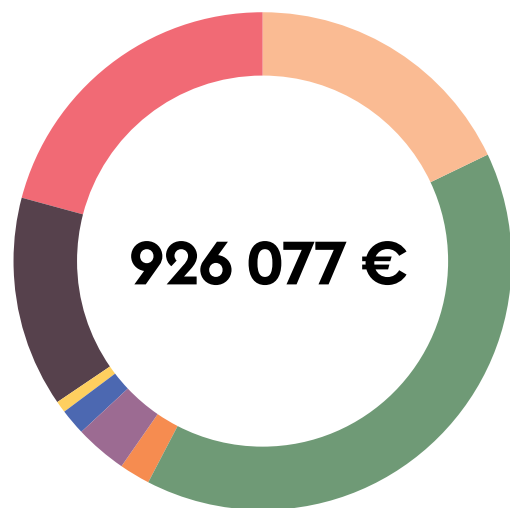
## Recettes de fonctionnement :

- **Excédent 2021** : report de l'excédent budgétaire dégagé au cours de l'année 2021.
- **Impôts** : les 3 taxes, produit du prélèvement communal des taxes foncières et d'habitation.
- **Autres taxes** : taxes sur les pylônes électriques et sur les publicités foncières.
- **Dotations de l'état** : essentiellement forfaitaire, solidarité rurale, dotation nationale de péréquation.
- **Recettes courantes** : reversement des salaires des agents par la communauté de communes et agence postale, panneaux photovoltaïques de l'espace socioculturel.
- **Autres produits de gestion courante** : revenus des loyers des locaux et terrains communaux.





- Charges générales : **127 842 €**
- Gestion courante : **70 500 €**
- Dépenses imprévues : **35 000 €**
- Dotation amortissement : **2 681 €**
- Charges de personnel : **148 300 €**
- Charges financières : **6 000 €**
- Attrib. compensation : **126 700 €**
- Virement section invest. : **165 119 €**



- Vir. section de fonctionnement : **167 800 €**
- Subventions mairie : **356 100 €**
- Suventions Ponts rigole : **16 100 €**
- Suventions chemin piétonnier : **34 600 €**
- Suventions vitraux de l'église : **9 600 €**
- Remboursement de TVA : **1 900 €**
- Emprunt : **150 000 €**
- Excédent d'investissement : **189 977 €**

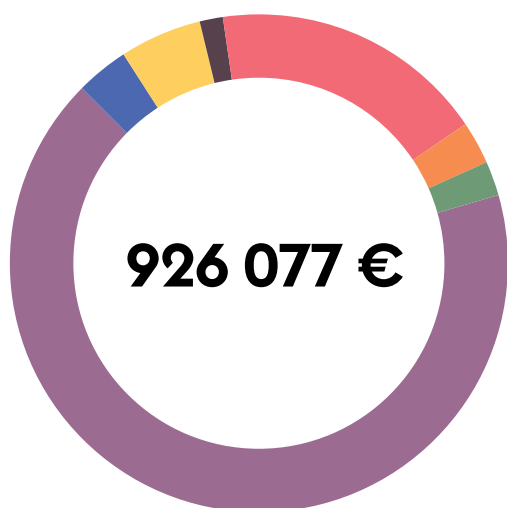
## Dépenses de fonctionnement :

- **Charges générales** : eau, énergie, combustibles, fournitures administratives, entretien terrains, bâtiments, maintenance matériels ...
- **Gestion courante** : indemnités des élus, contributions aux organismes de regroupement (SDE03, SIVOM, syndicat d'Ygrande ...), subventions aux associations.
- **Dépenses imprévues** : provision pour dépenses imprévues.
- **Personnel** : charges de personnel, salaires et cotisations.
- **Charges financières** : intérêts sur la dette de la commune.
- **Attributions de compensation** : versement à la communauté de communes et reversements sur le Fond National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).
- **Virement à la section investissements** : excédent de fonctionnement viré aux investissements.

## Recettes d'investissements :

- **Section de fonctionnement** : virement de l'excédent depuis la section de fonctionnement
- Subventions pour **les travaux de la mairie**
- Subventions pour **les ponts de la Rigole**
- Subventions pour **le chemin piétonnier**
- **Remboursement de TVA** : sur investissements réalisés en n-2
- **Emprunt** : réalisé pour financer les travaux de la Mairie
- **Excédent d'investissement** reporté de l'année 2020

## Dépenses d'investissements :



- Remboursement des emprunts : **181 277 €**
- Équipements divers : **7 500 €**
- Vitraux de l'église : **15 000 €**
- Travaux de la mairie : **624 800 €**
- Ponts de la Rigole : **25 000 €**
- Chemin piétonnier : **63 500 €**
- Entrées du bourg : **9 000 €**

- **Remboursement des emprunts :**  
capital remboursé en 2022 sur les emprunts contractés plus prêt relais espace socioculturel.
- **Équipements divers :** achat de mobilier
- **Travaux de la Mairie**
- **Ponts de la Rigole**
- **Chemin piétonnier**
- **Entrées de bourg**

# RÉSUMÉ

Ces éléments budgétaires sont indicatifs des dépenses et recettes de la commune en fonctionnement et en investissement pour 2022 .

Nous pouvons affirmer cependant que la capacité d'investissement de la commune sera limitée pour les prochaines années du fait des investissements conséquents relatifs aux travaux de réhabilitations successives de l'espace socioculturel et de la mairie et des autres investissements réalisés en 2022, année chargée à plus d'un titre.

**Cependant, au regard des efforts de gestion déployés, et de la limitation des investissements à venir au strictes nécessités de la commune, notre budget restera sous contrôle.**

# Rétrospective

## 2022

---

**L**e village est aussi bien entretenu que possible, les travaux de voirie sont assurés par le syndicat de voirie d'Ygrande qui entretient les routes communales, broie les haies, fauche les bordures de routes 2 fois par an.

## ERIC

**Notre employé communal, Éric Amiset s'occupe avec beaucoup d'attention de l'entretien du village.**

Il est tout à fait polyvalent et efficace. Il est embauché définitivement en remplacement de Jacques Boyer en retraite depuis septembre 2022 et qui a servi la commune pendant de longues années.

C'est lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2021 qu'a été décidé de retenir les devis suivant, approuvés par la Communauté de Communes du Pays de Tronçais qui a délégué de compétence voirie :

- Chemin « du Vieux Buis » **2 250,00 € HT**,
- Chemin « Les Grenouillères », mitoyen avec la commune de Coulevre (16 470,00/2) **8 235,00 € HT \***
- Route des Sablons **6 700,00 € HT\***
- Route du Plaid à Villebon **5 525,00 € HT**
- Chemin « des Colombières à la Ville aux châtaigniers » **16 820,00 € HT**
- Chemin « Les Landes », mitoyen avec la commune de Coulevre (14 470,00/2) **7 235,00 € HT**
- Pont n°3, **2 710,00 € HT**

Soit un Total de **49 475,00 € HT**

Le syndicat de voirie d'Ygrande a commencé son intervention début juin 2022

Les travaux concernant le pont n°5 du Génipicochon ainsi que ceux du chemin de la Croix Charnais aux Baliveaux seront à prévoir au titre de l'exercice 2024-2025.



**Les ponts de la Rigole** sont maintenant consolidés, nous pouvons les emprunter sans risque, dans la limite de 16 tonnes.

**Le chemin piétonnier sécurisé est réalisé dans sa grande partie** Il reste à finaliser le parcours entre le cimetière et l'accès au stade, puisque le projet était de favoriser au stade dans l'objectif, à terme, de le réhabiliter.

# Réhabilitation & Rénovation énergétique de la mairie



L'agence postale a emménagé fin janvier.

Le guichet comporte un **poste informatique en libre-service** que les usagers peuvent utiliser pour leur démarches administratives en ligne (impôts, assurance maladie, cartes grises, demande de rdv administratifs...)



**Les travaux se sont achevés mi-décembre 2022**, avec un retard de livraison de 2 mois. La secrétaire de mairie a réintégré les locaux repensés

**Il reste quelques réserves à lever et équipements à installer, mais nous sommes satisfaits du résultat.**

l'opération représente une somme avoisinant les **580 000€**. Il restera à peu près **140 000 €** sur les fonds propres de la commune, déduction faite des subventions et de la TVA récupérable. Le gain énergétique attendu sera de l'ordre de 50%.

Les locaux sont fonctionnels et surtout parfaitement au norme d'isolation thermique.

Ils sont de notre point de vue agréables et accueillants. Nous ne souviendrions presque plus de l'état préalable très dégradé de ce bâtiment.

Pourtant fuites sur la toiture au niveau des cheminées, fragilité de la charpente, fuite des cheneaux, humidité des murs délabrement des revêtements, et huisseries en très mauvais état, ont nécessité cette importante opération financière.



AVANT

Façade entrée de la salle du conseil

APRÈS

Salle du conseil



Entrée à l'arrière du bâtiment

Bureau du Maire



L'inauguration de la Mairie aura lieu courant avril ou mai selon les disponibilités de nos financeurs.

Ce sera l'occasion de remercier Monsieur Paradis concepteur et Monsieur Collet, conducteur de travaux, de IMOLZH Architecture et tous les artisans qui ont fait du bon travail.

Ajoutons que rien n'aurait pu se réaliser sans la participation financière de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental

**Une « visite guidée » sera organisée pour les valignois et nos invités**

## Rétrospective 2022

# Remise de médailles d'honneur Régionales, Départementales et Communales

Le 21 mai dernier, Madame le Maire, Monsieur le Sénateur Gérard Dériot et Monsieur André Ollery, maire de la commune de 1993 à 2008 ont procédé à la remise des médailles d'honneur régionales, départementale et communale.

Les récipiendaires étaient :

- **Sylvie Amiset**, adjoint technique territorial, chargé de l'entretien, de la cantine et de l'accompagnement scolaire depuis le 1er décembre 1996
- **Jacques Boyer**, adjoint technique territorial, chargé de l'entretien des espaces publics depuis septembre 1992
- **Claudine Duplaix**, adjoint administratif principal, forte de ses 26 ans et plus au secrétariat de la mairie
- **Jean-Claude Minard**, pour ses 36 années en qualité de conseiller municipal et maire de la commune.
- **Daniel Renaud**, conseiller et maire de la commune pour ses 31 ans d'engagement, depuis mars 1989.

La médaille d'honneur salue le travail, le dévouement et l'action de service public des agents communaux et des élus. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance à la fois solennelle et chaleureuse.



# Remise de livres aux élèves de l'école de Valigny

Le 22 juin dernier, la municipalité a organisé **une cérémonie de remise d'un livre à chacun des 16 élèves de CM1 et CM2.**

Étaient présents Madame la professeure des Écoles, les employés communaux, qui contribuent à la vie de l'école, Madame le Maire et ses adjoints. Des parents assistaient également à cette petite fête.

En collaboration avec Madame la Professeure des Ecoles, nous avons veillé à personnaliser l'achat d'un ouvrage correspondant au style et

centre d'intérêt de chaque enfant. Il peut paraître un peu anachronique, passé de mode ou désuet d'offrir un livre « en vrai » à un enfants à notre époque virtuelle.

**Cependant, les enfants se sont montrés enchantés de se voir offrir un bel ouvrage personnalisé.**

La cérémonie s'est clôturée à la suite d'un goûter plein de friandises et de gaieté.



# Festival Bourdonner en Bourbonnais : Une féerie de lumières sur l'étang de Goule

Le samedi  
13 aout 2022

Cette manifestation sera reconduite en 2023, pendant l'été, la date vous sera précisée.

Nous avons été ravis, Serge Audonne, Maire de Bessais le fromental et moi-même d'accueillir cette belle manifestation organisée par le **Conseil Départemental de l'Allier** sur nos communes respectives, en compagnie de Christophe De Contenson et de Joëlle Barland-Laporte, Conseillers départementaux, représentants le Président Claude Riboulet.

Les 200 drones et le départ des feux d'artifice étaient installés sur la commune de Valigny et le public se tenait principalement du côté «plage» du village de Loisirs, situé sur celle de Bessais.

**Ce site magnifique de Goule, 120 hectares, est Espace Naturel Sensible, riche de 200 espèces d'oiseaux répertoriés, et d'une centaine de variétés de plantes. Il reste cher au cœur des valignois.**

Le Conseil départemental de l'Allier au travers de ce festival a pour objectif d'enchanter le public, de mettre en valeur le patrimoine naturel local en conjuguant le

dernier cri technologique au plus près de la ruralité.

Les drones ont dessiné ce que l'Allier compte de plus beau accompagnés d'effets pyrotechniques, tout cela en musique pour un spectacle grandiose.

Une organisation parfaite pour offrir une soirée complète, musique assurée par le Bistrot Culture d'Ainay, snack, boissons, pique-nique et temps idéal. Le public enthousiaste, était au rendez-vous : **3500 à 4000 personnes !**

Merci aux équipes organisatrices : à l'association Les Berges de l'Auron de Valigny, le village de loisirs de Goule, les services du Conseil Départemental, et à son président, Claude Riboulet qui œuvre ainsi pour l'attractivité touristique de nos territoires bourbonnais en y ajoutant toute la modernité et l'innovation de ce festival de drones !!!



## Activités du village de Goule

Et soyez nombreux à profiter toute la saison, des activités du Village de Goule.

[www.village-de-goule.com](http://www.village-de-goule.com)

## Ouverture du salon “Céline et les Fées du Bien-Etre” à Valigny

La commune de Valigny accueille depuis le 1er septembre un nouveau salon de coiffure et bien-être !



Le maire de la commune avec le conseil municipal, soucieux de valoriser le centre bourg de Valigny a bien volontiers loué le local commercial, vide depuis plusieurs mois, à **Céline Guillaumin**, jeune entrepreneuse dynamique et à l'enthousiasme communicatif.

Après quelques mois de réflexion, de montée en puissance de leur projet et de réalisation de travaux d'aménagement, elles ont créé deux espaces dédiés à la coiffure et au bien-être, à leur image, chaleureux, apaisants, accueillants, cosy.

**Céline Guillaumin** peut désormais développer son activité de coiffure qu'elle exerce à Valigny, tous les vendredis, depuis 8 ans ; une nouveauté à son actif, le massage capillaire en cabine individuelle.

Elle a entraîné dans son sillage ses fées du bien-être, **Lizbeth Moule**, Les MAINS D'LIZ masseuse bien-être et relaxation, **Vanessa** de VA'NAILS, prothésiste onguulaire et **Stéphanie Hory** Praticienne en hypnose ericksonienne.

**Marie-Claude Cajal**, sophrologue est venue étoffer le projet pour quelques séances sur RDV.

**Céline Guillaumin** souhaite également mettre à l'honneur dans son salon de coiffure les activités artisanales et culturelles du village dans un espace dédié.

Elle s'inclue complètement dans le tissu social et économique local en travaillant en bonne entente avec notamment **Madame Antoine** de l'Hôtel restaurant, dépôt de pain, tabac et loto, le Relais de la Forêt et les commerçants du marché du mardi matin.

**Bienvenue à cette entreprise féminine qui égaye notre centre bourg. Désormais à Valigny mise en beauté assurée et moral reboosté !**



## Apéros bus

Les apéros bus organisés par le Bistrot Culture d'Ainay ont fait le plein de sons, de bonne humeur cette année encore.

De bien agréables soirées à la terrasse du Relais de la Forêt pour se rafraîchir et au pied du vénérable Bus pour se restaurer au son divers et variés des artistes qui se sont succédé.





A la table d'honneur : Madame SEPTIER, Madame SAULNIER, Monsieur DALDIN, Madame MILLERAT-DALDIN, Monsieur OLLERY, Maire honoraire et Madame OLLERY



## Repas du CCAS



Notre traditionnel repas du CCAS s'est déroulé le **26 novembre dernier** au sein de l'espace Socio Culturel.

Cet évènement communal a pour vocation de réunir les plus anciens du village pour partager un déjeuner suivi cette année d'un spectacle.

Une soixantaine de convives étaient présents. Parmi eux les membres du CCAS, organisateurs, 8 conseillers municipaux et nos 4 employés municipaux.

Jane, Amandine et Clémentine, nos jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) n'avaient pas oublié leur bonne humeur et ont remis un présent aux aînés de l'assemblée, Madame SAULNIER et Monsieur OLLERY, également Maire honoraire de Valigny.

Le repas était assuré par David et Carine Boire, traiteurs à Buxières les Mines.

Les Comédiens de La Cie en LA de Saint-Pourçain ont ensuite ouvert le livre d'un écrivain local : « Mon Village » de Philippe Valette, récit d'une enfance bourbonnaise hors norme, et remarquable témoignage de la vie à la campagne en 1900.

En costume d'époque, mêlant lectures, théâtre, chansons, les comédiens nous ont invités à découvrir la première voitures sans chevaux, le «Vachi», l'arracheur de dents, le Calicot, la fameuse recette du «Picanchagne» que les participants ont déguster à la fin de la représentation....

Morceaux choisis entre humour et nostalgie pour revivre les mots et les pensées de ce singulier facteur-receveur des Postes, âme sensible et profonde...

Les spectateurs sollicités par les artistes se sont bien volontiers mêlés au spectacle pour la joie de tous.

**Une journée pour partager mets et boissons réconfortants, discussions animées et rires !**

## 8ème Rallye National des Ladies au Relais de la Forêt

Le dimanche 5 juin, Madame Josette Antoine, notre restauratrice du Relais de la Forêt accueillait les **80 motardes** du Rallye National des Ladies pour le déjeuner.

Ces 80 Harley Davidson se retrouvent tous les ans, le week-end de la Pentecôte pour une randonnée touristique. Cette année, elles ont choisi l'Allier et... **le Relais de la Forêt.**



## Remise des prix du concours des maisons Fleuries

Notre traditionnelle cérémonie de remise des prix des maisons fleuries s'est tenue samedi 22 octobre à l'espace socio-culturel de Valigny.

Cette fête peut paraître désuète, mais elle revêt toute son importance aujourd'hui encore.

En effet, notre cadre de vie rural, nos paysages, constituent notre richesse qu'il s'agit de préserver et de valoriser. A notre modeste échelle, en fleurissant nos maisons, en embellissant notre village nous apportons du beau, donc de la sérénité, de la joie, un bienfait, désintéressé, pour nos voisins, ceux qui nous visitent et qui donc souhaiteraient revenir et qui sait, rester.

Ces actions individuelles vont ainsi dans le sens de la valorisation de notre village, dans la continuité des travaux d'aménagement du centre bourg, la réalisation du chemin piétonnier sur la route de Bessais qui est une belle réalisation,

l'ouverture du salon Céline et les Fées du Bien-être dans un local communal.

Tous ces efforts contribuent à l'attractivité de notre village, nous avons commencé à réaliser le fleurissement des entrées de bourg avec un parterre route d'Ainay et des structures métalliques aux autres entrées qui accueilleront des plantes grimpantes.

Mais ce ne sont que des prémices. C'est ainsi que nous avons pensé consacrer notre prochaine journée citoyenne en avril l'année prochaine au fleurissement de notre village.

Nous ne savons pas encore quelle forme prendra cette journée, mais le thème est bien là et toutes les idées sont les bienvenues. Nous ferons aussi en fonction de nos moyens.

En effet, l'investissement relatif aux travaux de rénovation énergétique de la mairie est très important. Et nous sommes dans une période incertaine, compliquée, entre inflation, augmentation du coût de l'Énergie et rareté, conflits proches...

C'est pour cela qu'il me semble toujours et encore essentiel de poursuivre nos efforts pour maintenir notre village aussi beau que possible à notre mesure. C'est un peu une forme de résistance face à l'adversité

Donc aujourd'hui fêtons nos lauréats du concours des maisons fleuries Alain Becquart, Dominique Govignon et moi-même avons constitué le jury.



Nous avons noté 33 résidences lors d'un passage le 4 juillet dernier sur 3 critères : Aspect d'ensemble, fleurissement, diversité.

Et les gagnants dans les **3 catégories** suivantes sont :

- **Commerces** : Monsieur **Aimé Cheminot** pour ses gîtes en centre bourg
- **Maisons de bourg** : Madame **Solange HILDE**
- **Maisons de campagne** : Monsieur et Madame **Michel DEBOISE**

Félicitations également à tous les lauréats qui se sont vu remettre une rose. Enfin l'assemblée s'est réunie autour du verre de l'amitié pour clore en toute convivialité ce moment de fête valignoise.

A l'année prochaine !



## Projet éolien industriel SEPALÉ

Lors de sa séance du 20 mai dernier, le conseil municipal a émis **majoritairement un avis défavorable** à la poursuite des études de faisabilité d'un projet d'installation d'éoliennes industrielles sur la commune.

La décision d'autorisation d'implantation des éoliennes industrielles demeure en finalité de la compétence du préfet, certes. Cependant la commune se positionne ainsi clairement contre ce projet qui va à l'encontre de l'intérêt de notre territoire, comme développé dans le bulletin municipal de février 22.

Nous avons entendu et nous nous associons aux nombreuses manifestations d'inquiétude et d'opposition des valignois

Nous sommes en phase avec la communauté de communes du Pays de Tronçais défavorable à l'implantation d'éoliennes industrielles sur son territoire et qui dans son PCAET (Plan Climat, Air, Energie, Territorial) définitif au 24/02/22 n'a pas retenu l'objectif d'implantation de parc éolien à l'horizon 2050.

Ce projet d'EnR intermittente, non stockable, sans efficacité probante sur le climat, porterait essentiellement atteinte à la biodiversité, à nos paysages qui constituent notre principale richesse et source d'attractivité touristique et donc économique.



# Perspectives 2023

Il s'agit de s'adapter aux augmentations annoncées, souffler un peu financièrement à la suite de ces deux projets conséquents pour le budget communal que furent la réhabilitation de l'espace socio-culturel et celle de la mairie.



Néanmoins quelques projets sont à l'horizon :

## Projet vitraux de l'église, L'AMEVAL en est à l'initiative.

Il s'agit d'installer **3 vitraux sur la façade ouest** qui donne sur la place.

Cette opération est réalisée par les étudiants de la section verrerie du lycée Jean Monnet à Moulins, accompagnés de Monsieur Kellog artisan Vitraillé à Moulins. Elle s'inscrit dans une démarche de transmission, d'apprentissage et embellira le patrimoine valignois :

- Le coût : **12726 € TTC**
- Les subventions de l'Etat, de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental atteignent **9736 €**

Une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine est ouverte. **610 €** sont récoltés à ce jour. Madame le Maire, accompagnée de Madame Sylvaine Berland, déléguée locale de la Fondation, a présenté le dossier auprès de l'assemblée des mécènes de la fondation du patrimoine qui fait don de **2000 €**

- Il restera ainsi à charge de la commune autour de **380 € TTC** pour boucler le budget

---

## Le plus important poste budgétaire sera consacré à l'adressage.

En effet La loi « 3DS » du 21 février 2022 impose à toutes les communes la création d'une « base adresses locales » (BAL) qui sera versée dans la « base adresses nationales » (BAN). D'un point de vue sécurité c'est une opération incontournable.

Selon nos moyens et les priorités budgétaires du Conseil Municipal, seront étudiés :

- L'aménagement intérieur de la mairie avec l'achat de **mobilier pour le 1er étage**

- La poursuite du **Chemin piétonnier sécurisé**
- **L'entretien de nos bâtiments communaux** : les portes de garage, rue des Sablons, la toiture de l'atelier communal, les travaux de rénovation énergétique dans les logements communaux...

Nous étudierons la faisabilité de **l'installation de panneaux photovoltaïques** sur les toits des bâtiments communaux, en plus de ceux de la salle des fêtes.

# CMJ

Le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** a un projet "Sauvons les Hirondelles" avec le soutien de Monsieur **Bernard Pottier** spécialiste valignois. Bel exemple d'action intergénérationnelle.



Avec l'amiable participation de

**Marie Millerat-Daldin**, Maire de Valigny  
**Dominique Govignon**, 2<sup>ème</sup> Adjoint  
**Pierre Giraud**, Centre de loisirs de Lurcy-Lévis  
**Bernard Pottier**, Spécialiste valignois des nids d'hirondelles

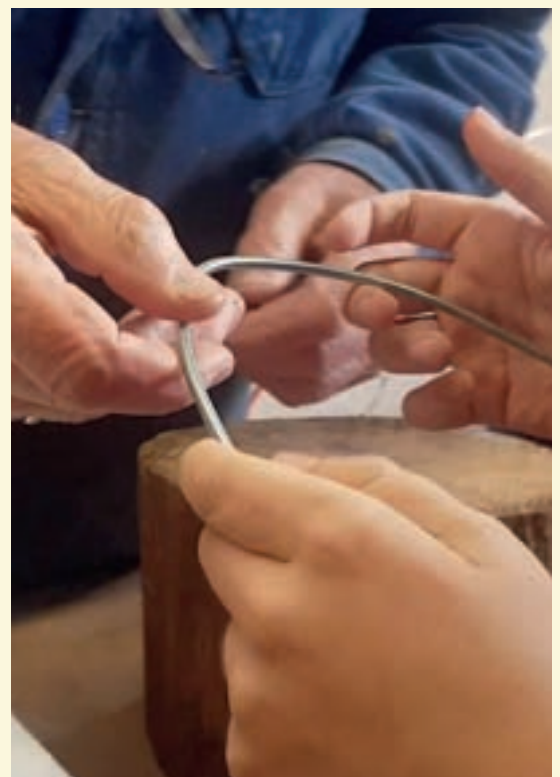
## Les membres du CMJ :

- Emie Gasparin-louet – Marie
- Eden Gasparin-louet – Adjointe

## Les conseillers :

- Jeanne Guillaumin
- Amandine Pinault
- Clémentine Pinault
- Leïla Mesureur
- Ryan Binsfeld

La jeune équipe municipale a présenté son projet et communiquera auprès de la population **avant le printemps....**



Retour sur les différentes associations  
au sein de notre territoire.

# ASSOCIATIONS

## les P'tits Monstres de Valigny

L'année 2022 aura été calme pour les P'tits Monstres de Valigny.

Le samedi 16 avril, une jolie chasse aux œufs de pâques a réuni une vingtaine d'enfants qui ont pu profiter du beau temps pour chasser, jouer et manger du chocolat.

Au mois de juillet et au mois d'août, des journées à la fermes ont été organisées à la ferme Therry d'Isle et Bardais. Une dizaine d'enfants ont pu découvrir les animaux de la ferme et parents et enfants ont pu déguster les produits locaux fait maison. Le samedi 29 octobre, ce fût carton plein pour le défilé Halloween. 45 enfants sont venus toquer aux portes et récupérer des bonbons.

Les habitants de Valigny se trouvant sur le chemin du défilé ont été d'une générosité sans borne.

Le dimanche 6 Novembre, une bourse aux jouets et aux vêtements a été organisée.

Une petite dizaine d'exposants ont pu profiter d'une journée agréable.

**Un grand merci à vous tous, qui faite vivre d'une façon ou d'une autre, notre petite association pour le plaisir des enfants.**

## les Berges de l'Auron

**Avec un début d'année encore quelque peu tourmenté par la crise sanitaire, nous avons réussi à nous adapter pour vous proposer les manifestations prévues, afin de se retrouver pour le plaisir de passer de bons moments ensemble.**

**L'Assemblée générale :**

Du fait de la crise sanitaire, l'assemblée n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Cependant, nous avons quand même réussi à faire grandir notre association, avec la venue de 3 nouveaux adhérents en cours d'année :

- Mlle **Véronique Voillot**
- Mlle **Lily Briet**
- Mr **Quentin Guillemard**

Les Berges de l'Auron utilisent le dynamisme, la passion et les compétences de chacun, dans le seul but d'animer et de donner vie au village de Valigny.



### **La Veillée du 5 février :**

Une soirée très sympathique où la joie, la bonne humeur et le plaisir d'être ensemble étaient au rendez-vous.

### **La Randonnée du 20 mars :**

Ce sont 53 marcheurs présents pour une plaisante balade annuelle, avec des parcours de 10 et 17 km, pour nous faire découvrir ou re découvrir la nature qui compose notre commune.



### **La Soirée Dansante Beaujolais Nouveau du 19 novembre :**

Comme chaque année, cette soirée dansante fut un vrai succès, avec ses 118 convives venus déguster le Beaujolais Nouveau accompagnée d'une copieuse assiette de charcuterie. La piste de danse était enflammée et divertissante.

### **La soirée Bœuf du 4 juin :**

Avec 98 convives venus braver l'orage dans une ambiance toujours aussi festive, bien décidés à faire la fête malgré la météo capricieuse.

### **La Fête Patronale des 10 et 11 septembre :**

Deux jours bien animés, qui débutent le samedi soir sur une soirée Cabaret avec 97 hôtes venus assister au spectacle d'artistes transformistes « Les Talons Ré-silles ». Plumes, strass, paillettes et humour étaient au rendez-vous. Et c'est après une courte nuit, que les bénévoles de l'association accueillaient les 35 exposants de la brocante.

### **Marché de Noël du 11 décembre :**

C'est avec des températures dignes du pôle Nord que le marché de Noël s'est tenu. 23 stands divers et variés (Alimentaire, produits du terroir, éléments décoratifs, objets artisanaux, services divers...) ont ravi les promeneurs.

### **Diffusion de la final de Coupe du Monde de Fifa du 18 décembre :**

Malgré l'organisation de dernière minute, c'est 52 personnes qui sont venues soutenir les Bleus pour cette Final. Même si l'équipe de France n'a malheureusement pas remportée le match, nous avons passé un moment très sympathique et convivial !

Le Père Noël venu également pour l'occasion à permis aux petits comme aux grands de faire une belle photo souvenir. Presque 40 convives ont profité de cette ambiance magique pour se restaurer avec un bon bœuf bourguignon.

### **La Marche Rose du 16 octobre (nouveau) :**

C'est avec engouement que cette nouvelle manifestation a vu le jour.

L'affluence de cette toute première marche rose fut un vrai succès, avec ses 80 marcheurs, venus profiter d'un temps magnifique pour la bonne cause, ainsi que des 70 convives restés participer au repas.

Grâce à votre mobilisation et la participation de la Mairie, l'association a pu remettre la très belle somme de **900€** à la Ligue contre le cancer (présente le jour de la marche).

## EN CONCLUSION

Nous sommes heureux de constater que cette année a affiché une bonne participation de votre part, ce qui est pour nous le meilleur des remerciements, car sans votre contribution rien ne serait possible.

**Nous espérons que vous nous soutiendrez pour cette nouvelle année qui s'annonce, par votre présence lors de nos festivités.**

La vie de notre village dépend de tous, c'est pourquoi nous vous invitons chaleureusement **à venir nous faire part de vos idées pour rendre notre belle commune toujours aussi conviviale et agréable.**

Le Président : **Dominique Govignon**

## LE CLUB DE L'ORÉE DU BOIS

Cette année, l'association le Club de l'Orée du Bois comptait **74 adhérents à jour de leur cotisation, ce qui est satisfaisant compte-tenu de non-renouvellement naturel (décès, âge ...)**



Afin de ne pas laisser s'endormir l'association, de rechercher des forces nouvelles, d'assurer également, et ce point n'est pas à dédaigner, un apport de ressources nouvelles, nous avons décidé, l'an passé, d'innover dans nos activités.

C'est ainsi que grâce aux idées avancées par les membres du Conseil d'Administration, nous avons inauguré avec grand succès, la randonnée de printemps le 22 mai 2022 (58 participants, dont de nombreuses personnes non adhérentes, ce qui peut provoquer de nouvelles adhésions). Nous avons aussi organisé, avec l'aide de Maxou (Président du Foyer Rural) que je remercie et la collaboration de la bibliothèque départementale, un après-midi « jeux insolites ».

La douzaine de participant a adoré. Je regrette simplement la faible participation. Nous allons renouveler l'expérience en 2023, et notamment avec les enfants de l'école. Enfin, la participation du Club au spectacle Sam'en foire (20 per-

sonnes) a fait l'unanimité. J'insiste sur le fait que tout adhérent peut proposer à l'étude une nouvelle activité, et faire part de ses vœux sur ce sujet.

En 2022, nous avons encore souffert des conséquences de la pandémie de Covid ainsi que de la chaleur excessive. Cela s'est surtout manifesté lors de nos sorties culturelles (« Sur les pas de Georges Sand » et « Vichy et son histoire ») qui ont peu motivé nos adhérents malheureusement.

J'espère qu'en 2023, nous n'aurons pas à subir ces inconvénients, et que nous pourrons à nouveau remplir le bus mobilisé. Cela a bien sûr entraîné des répercussions sur le résultat financier de l'exercice. Pour 2023, l'idée a été lancée d'organiser un concours de pétanque, ainsi que l'organisation de soirée à thème.

En 2023, je proposerai au conseil d'administration de lancer une campagne de recrutement, dont les formes seront à débattre par le CA, afin de conforter nos effectifs.

Je rappelle que notre association est ouverte à tous les âges et que la mixité des générations est génératrice d'innovations.

### Rappel des activités 2022

Cotisations maintenues à **18 euros** (7.80 euros participation auprès de Générations mouvement plus assurance).

Vote à bulletin secret en raison de deux retraits volontaires du conseil d'administration. Sont élus **Marceline Boidin** et **Aimé Cheminot**. **Sylvaine Berland** est élue vérificatrice aux comptes

Le conseil d'administration qui a suivi a élu le bureau suivant :

- Président : **Francis Leblanc**
- Vice-Présidente : **Josette Chambrault**
- Trésorière : **Françoise Pietrement**
- Trésorier adjoint : **Gérard Tessier**
- Secrétaire : **Anne Marie Lorcy**
- Secrétaire adjointe : **Françoise Le Marollec**

### ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**26 Mars 2022**

#### Anniversaire des adhérents

Les anniversaires des adhérents ont pu être fêtés :

**le 25 mars** : pour les anniversaires du **premier trimestre**

**le 1er juillet** : pour les anniversaires du **second trimestre**

**le 7 octobre** : pour les anniversaires du **troisième trimestre**

**le 6 janvier 2023** : pour les anniversaires du **quatrième trimestre**



### • Repas de printemps – 15 mai 2022

Ce repas s'est déroulé dans la salle des fêtes d'Isle et Bardais et a été suivi de jeux divers. 33 participants dont 28 adhérents. Le menu : apéritif, assiette norvégienne, paupiette de veau avec ses forestiers sur nid d'épinard et pommes grenaille, salade fromage, fraise melba.

### • Randonnée pedestre

#### 22 mai 2022

Deux parcours : le grand de 13.5 km le petit de 7.5 km – possibilité d'une restauration et d'une buvette 58 participants dont 51 repas.

### • Sortie a vichy

#### 15 septembre 2022

Nous étions 29 à participer à cette sortie (dont 2 valignois et 5 membres de club alentour hors adhérents de notre club).

Le matin visite guidée hall des sources et visite commentée en petit train touristique. À midi déjeuner au Bungalow – le bistrot de la plage.

L'après-midi visite guidée sur le second empire, belle époque, âge d'or de Vichy et temps libre.

### • Sortie «journée George Sand» – 2 juin 2022

Le 2 juin, nous étions 22 adhérents à prendre l'autocar pour une journée sur «les traces de George Sand». Le matin visite de la maison de George Sand et du château à Gargillesse, repas au restaurant «la Petite Fadette» et l'après midi visite de la maison de Nohant le Vic ainsi que le jardin.

### • Rencontres musicales de valigny – 24 septembre 2022

Le concert du Groupe «les voix de la Roche a eu lieu le 24 septembre 2022 à l'Eglise de Valigny (au lieu du mois de juin). Cette manifestation a lieu en partenariat avec l'AMEVAL.

Il y avait environ 100 personnes dans l'assistance. Ce groupe interprétait principalement des chants populaires européens (Corses, Basques, Piémontais, Europe de l'est...).

### • Concours de belote – 15 octobre 2022

23 équipes ont participées. La tombola et la buvette ont bien fonctionnées. Le reste des lots de viande a été revendu à prix coutant. Il faut remarquer une forte augmentation des coûts sur la viande.

### • Repas de fin d'année – 4 decembre 2022

Le 4 decembre la salle socio culturelle accueillait 59 personnes pour le repas de fin d'année avec animation. Celui-ci avait été préparé par le traiteur l'Etoile d'Urçay. Le menu se composait d'un apéritif pétillant et ses mises en bouche, d'une tourte d'escargots épinards frais, crème d'ail, d'une dorade royale farcie aux écrevisses d'une assiette de fromages et salade, d'un gâteau caramel mou.

### • Spectacle sam'en foire

#### 13 novembre 2022

Le groupe bénévole SAM'EN FOIRE donnait leur spectacle à la Pyramide de ST Amand le 13 novembre 2022.

20 adhérents y sont allés (soit en co-voiturage soit en utilisant les deux mini bus de la communauté de commune). Ce spectacle a fait l'unanimité.

### • Apres midi jeux de societes – 9 decembre 2022

Grace à la médiation de Maxou, la médiathèque départementale a mis à notre disposition quelques jeux de sociétés et un intervenant était présent.

Nous étions environ quatorze et c'était très ludique et très intéressant. Nous avons à notre disposition pour quelques temps plusieurs jeux.

### • Apres midi club tous les vendredis

Les après midi-club se sont maintenus avec une fréquentation allant de 5/6 personnes (activité principale belote) à une petite dizaine avec randonnée pedestre le dernier vendredi du mois (organisation Ghislaine Boizat et Gérard DUMONT).

Le Président : **Francis Leblanc**

# Les Amis de l'Eglise de Valigny

## Que s'est-il passé à l'Améval en 2022 ?

Bien sûr, on a entretenu l'église le mieux possible et grâce à Michèle Hammamouche et Simone Saulnier, on maintient la porte ouverte tous les jours pour les visiteurs nombreux surtout l'été, mais encore...



Les Voix  
de la Roche



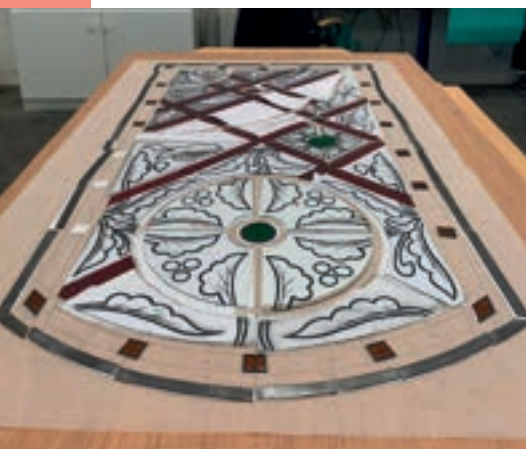
### • Un concert

En septembre, en coopération avec le Club de l'Orée du Bois, nous avons bénéficié d'un beau concert de chants populaires traditionnels d'Europe donné par le chœur d'homme, Les Voix de la Roche, dirigé par Nele Massot-van der Meer. Ce fut un franc succès pour la centaine de spectateurs et une grande satisfaction pour les chanteurs et les organisateurs

### • La poursuite du projet vitraux

Il est maintenant un projet coopératif avec la commune de Valigny et il bénéficiera de subventions des collectivités. Le coût du projet se monte à 12 170 € HT et son plan de financement prévoit un autofinancement de 2 434 € qui devrait être couvert par la souscription lancée par la Fondation du Patrimoine. Si cette souscription rassemble plus que la somme nécessaire, l'excédent restera à la disposition de la commune pour financer d'autres projets relatifs au patrimoine. Un immense merci aux donateurs ; on en reparlera.

L'avancement du projet a été ralenti fin 2022 et ne sera finalisé qu'en juin de cette année d'après l'échéancier fourni par le maître d'œuvre. La pose des vitraux durant une semaine en juin sera un chantier intéressant à suivre.



## CÔTÉ FINANCES

Du fait du succès de la souscription pour les vitraux, l'association garde une possibilité de financement de petits projets. La cotisation des adhérents dans ce contexte est maintenue à 15 €.

En espérant de belles rencontres autour de notre clocher, l'Améval vous souhaite patience, espoir et dynamisme pour cette nouvelle année 2023, encore pleine d'inconnue, mais n'est-ce pas la caractéristique du futur !

Bien amicalement :

**Marie-Thérèse Bouvot, Dominique et Philippe Duteurtre,  
Francis Leblanc, Jacky Minard et Françoise Piétrement.**

## Et maintenant, des projets pour 2023

---

### • Rencontres musicales 2023 :

Elles auront lieu en septembre, probablement le samedi 23 ou le dimanche 24.

### • Travaux divers :

Ils seront à définir parmi les domaines suivants : remplacement de la moquette, économie et amélioration de l'éclairage, rafraîchissement des peintures de la nef, remplacement de la sono, révision des vitraux anciens, rénovation de l'harmonium, révision du plafond.

### • Le 18 mars à 10h :

nous rassemblerons autour de l'Améval les personnes intéressées par ces domaines d'amélioration pour en discuter sur place et définir précisément les besoins.

Ils pourront alors faire l'objet soit de projets réalisés par l'Améval avec ses propres moyens et validés par la commune et le diocèse, soit de projets coopératifs avec la commune là encore à valider par l'ensemble des parties.

### • Visite de l'église :

Une visite commentée et documentée de l'église sera proposée à l'occasion des Journées du patrimoine **le 16 ou/et le 17 septembre.**

---

## Des chrétiens à Valigny

La commune de Valigny fait partie de la paroisse catholique de **St Mayeul de Tronçais** qui comprend 21 clochers répartis autour des deux pôles de Cérilly/Ainay et Vallon et dont le curé est le père Karabet Harutyunyan que nous appelons couramment Père Karabet.

Lui-même et les chrétiens de Valigny présentent tous leurs vœux aux habitants de notre commune.

Que durant cette année 2023, nous sachions sans négliger nos besoins personnels, faire toute sa place aux biens communs. En ce qui concerne les messes dominicales, sachez qu'il y a une

messe à Cérilly tous les week-ends, alternativement le samedi ou le dimanche (ou à Ainay le 5ème dimanche du mois) conformément à l'encart qui suit.

A Valigny même, il y a une messe tous les 3ème samedis du mois à 9h30 ou une célébration de la Parole si notre curé n'est pas disponible.

De temps en temps, un prêtre de passage célèbre la messe.

Ces opportunités sont affichées sur le panneau d'information de l'église. Dans l'encart, figurent également des informations complémentaires sur la paroisse, sachant que pour tout

ce qui concerne les baptêmes, le catéchisme, les mariages et les obsèques, vous pouvez contacter le Centre Paroissial à Vallon ou notre curé.

Les chrétiens de la paroisse sont eux aussi disponibles pour vous aider. N'hésitez pas à nous contacter.

**Jacques Choquet,  
Gisèle Havet, Dominique  
& Philippe Duteurtre.**

**Tél : 04 70 66 61 33**

# Paroisse Saint Mayeul de Tronçais

Ainay-le-Château • Audes • Braize • Cérilly • Chazemais  
Givarlais • Isle et Bardais Le Brethon • L'Ételon • Le Vilhain • Maillet  
Meaulne • Reugny • Saint-Bonnet-Tronçat • Saint-Caprais  
Theneuille • Urçay • Valigny • Vallon-en-Sully • Vitray

## Horaires des messes

### Messes dominicales\*

#### Samedi à 18h ou 18h30 :

- Veille du 1<sup>er</sup> dimanche ————— VALLON
- Veille du 2<sup>ème</sup> dimanche ————— CERILLY
- Veille du 3<sup>ème</sup> dimanche ————— VALLON
- Veille du 4<sup>ème</sup> dimanche ————— CERILLY
- Veille du 5<sup>ème</sup> dimanche ————— VALLON

#### Dimanche à 10h30 :

- 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanche ————— CERILLY
- 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanche ————— VALLON
- 5<sup>ème</sup> dimanche ————— AINAY

### Messes en semaine\*\*

**Mardi** : 9h messe à VALLON

**Mercredi** : 18h30 messe à CERILLY  
18h à et après la Toussaint

**Vendredi** : 9h messe à VALLON

Le dernier vendredi du mois, de Pâques à la Toussaint, la messe à lieu à 9h30 à MEAULNE

## Renseignements pratiques

• **Centre paroissal** : Tél : 04 70 06 50 33  
2 rue Maurice Guillemard, 03190 VALLON  
Coordiantrice paroissiale, Christelle LAS  
**07 82 53 46 44**

Horaires d'accueil :

Mardi : 14h-16h • Jeudi, vendredi :

9h-11h et 14h-16h

[paroissismayeulorange.fr](http://paroissismayeulorange.fr) ou  
[paroisse-saintmayeuldetronçais@moulins.catholique.fr](mailto:paroisse-saintmayeuldetronçais@moulins.catholique.fr)

#### • Père Karabet Harutyunyan

Curé de la paroisse : **06 51 76 73 83**  
Presbytère de Cérilly : **04 70 67 50 11**  
24 place de l'église - 03350 CERILLY  
[hkarabed@gmail.com](mailto:hkarabed@gmail.com)

#### • Rafik-Thomas Chabbi

Diacre : **06 05 18 03 67**  
[rafikthomas@gmail.com](mailto:rafikthomas@gmail.com)

#### • Jacky Lathene

Diacre : **06 18 88 13 26**  
[jacky.lathene@orange.fr](mailto:jacky.lathene@orange.fr)

**Adoration du Saint-Sacrement  
et Permanence pour le sacrement du pardon**  
mercredi de 17h à 18h à CERILLY

## Mouvements, groupes & services

#### • Pour les enfants :

Eveil à la foi, pour le 3 à 7 ans  
Catéchisme, pour les 8 à 12 ans

#### • Pour les jeunes :

Préparation à la confirmation  
Pastorale de jeunes

#### • Pour les adultes :

Cathéchuménat, Préparation au baptême, Équipe liturgiques, Équipes de partage, Équipes d'entretien et décoration des églises, Service de visite des personnes âgées et malades, Équipes d'accompagnement des obsèques, Rosaire, Lecture suivie de l'Évangile.

#### • Sauvegarde du patrimoine religieux :

- Les amis de l'église de Vallon
- Les amis du patrimoine d'Audes
- Association pour la sauvegarde du patrimoine historique de l'église de Meaulne (SPHEM)
- Association pour la sauvegarde et la restauration de l'église Saint Denis de Mailleur
- Association de sauvegarde pour l'église D'Urçay-l'Ételon
- Association du patrimoine de Theneuille
- Association des amis de l'église de Valigny

## Messes dans les maisons de retraites et au CHS

Voir l'encadré dans l'agenda paroissial

\* L'horaire passe de 18h30 à 18h à la Toussaint.

\*\* Pendant la période hivernale, de la Toussaint à Pâques, les messes en semaine sont célébrées à la sacristie de Cérilly et à la salle paroissiale de Vallon, 2, rue M. Guillemard.

# Le Foyer Rural de Valigny

Rural, mais moderne !

Le Foyer Rural de Valigny-le-Monial souhaite une bonne année 2022 à tous les habitants de la commune, et profite de ce bulletin pour présenter ses activités aux nouveaux arrivants.



Pour rester en contact, que les Valignois intéressés fassent parvenir leur coordonnées au gentil président, ils seront mis au courant des animations à venir, à la bibliothèque, au cinéma...

## La bibliothèque

La bibliothèque est gratuite, ouverte chaque samedi matin de 10:00 à 11:30, dans la salle prévue à cet effet, de plain-pied. On y trouve aussi des DVD et livres audio, ce qui complète l'offre actuelle de livres (en particulier de nombreux ouvrages « large vision ») et de CD musicaux. Un système de navettes nous permet de demander ponctuellement des titres particuliers, tant en livres qu'en CD ou DVD, sous réserve que la médiathèque départementale les ait en stock.

Grâce à de réguliers « désherbages », nous conservons un fonds attractif et renouvelé (avec le meilleur rayon de « Polars » des environs !). De plus, le Foyer Rural se propose de vous débarrasser des livres que vous ne désirez pas garder (merci à nos donateurs de l'année 2022). Suivant leur intérêt et leur état, ils seront intégrés à nos collections, ou convoyés vers Emmaüs.

## Au cinéma avec le Foyer Rural

Le public est revenu au cinéma en 2022. Majoritairement des environs, de Coulevre, Pouzy-Mésangy ou Lurcy-Lévis, et peu de la commune, nous le regrettons. En janvier 32 personnes ont découvert « Couleurs de l'incendie » avec Clovis Cornillac.

En 2023, nous nous retrouverons **le 6 mars, 3 avril, 8 mai, 5 juin, 18 septembre, 16 octobre, 13 novembre**. C'est à 20:15, le tarif est de **5,00 € (3,50 € pour les adhérents)**. Rappelons que nous disposons d'un projecteur numérique, qui assure un confort visuel et sonore tout à fait appréciable.

Les séances sont annoncées sur le site Internet communal, et sur le panneau électronique disposé devant l'église. De plus, nous disposons des affichettes de petit format chez les commerçants et en Mairie.

Tous ceux qui disposent d'une adresse électronique peuvent également contacter le gentil président du Foyer Rural par ce moyen (voir son adresse plus bas), afin de recevoir un message leur rappelant la date de la projection et le titre du film dès qu'on le connaît (environ trois semaines à l'avance).

## Autres plaisirs

Affilié à la Médiathèque départementale, le Foyer Rural peut bénéficier de partenariats avec diverses institutions. En décembre dernier, ainsi que pour la Chandeleur, nous avons pu bénéficier de la présence d'un animateur spécialisé dans les jeux de société pour organiser, en collaboration avec « L'Orée du bois » un après-midi ludique. Les élèves de l'école sont venus jouer avec les anciens et déguster une crêpe le 3 février dernier.

## Valigny autrefois...

Comme d'habitude, le gentil président du Foyer Rural vous offre quelques vieilleries d'ici. Pas beaucoup, il n'y a guère de place ! Cette année, un article lu dans La Démocratie du Centre du 24 octobre 1884, qui prouve que le « bon vieux temps », par ici, n'était pas si paisible que cela. Notre époque n'a pas l'exclusivité des relations tendues :

**Donc pour résumer : restons calmes, buvons frais, et bonne année !**

## Le gentil président :

**J.F. "Maxou" Heintzen,**

04 70 66 60 01 – 06 87 43 63  
65 maxou.heintzen@orange.fr

# Le mot du président de la communauté de communes du Pays de Tronçais

**L**a communauté de communes du Pays a été frappée par la perte de son directeur en charge du tourisme et de la communication : Jean-Louis ETIEN.

Il a été le directeur des services de 2009 à 2021. C'est lui qui a accompagné l'ensemble des élus pour le développement de la communauté communes. Il a mené le transfert des compétences école et voirie. Ce fut une tâche im-

portante pour le développement du Pays de Tronçais. Cela a permis d'investir des millions d'euros sur le territoire tant pour les écoles, la voirie ou encore le développement touristique.

Après avoir été directeur de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais durant l'année 2021, il a effectué un retour aux sources afin d'aider les élus dans la mise en œuvre des grands projets du mandat 2020-2026.

"Discret", "brillant", "apprécié de tous", "engagé", "dévoué". Jean-Louis ETIEN n'a jamais été sous les feux projecteurs, mais il a énormément œuvré pour la Forêt de Tronçais et le Bourbonnais.

Il a été une cheville ouvrière de la communauté de communes du Pays de Tronçais. Malheureusement, la maladie l'a emporté le 29 mai 2022.

Malgré ce tragique évènement, la communauté de communauté a poursuivi ses deux objectifs principaux : **porter une attention particulière aux habitants et conforter le rayonnement du Pays de Tronçais.**

Depuis le 15 juillet 2020 et **l'installation du nouveau conseil communautaire, les travaux s'élèvent à 3 802 433 €** dont 235 571 € pour les équipements touristiques, 932 161 € pour les écoles ou encore 2 440 493 € pour la voirie.

En 2022, trois grands projets ont été réalisés :

- **La réhabilitation de la plage de Saint-Bonnet-Tronçais.**

Un point de restauration a été implanté et la plage a été reconfigurée avec du nouveau mobilier;

- **Le sentier autour de l'étang de Tronçais** a été modernisé et la **Charte partenariale entre la communauté de communes et l'ONF** a été signée dans la

perspective du renouvellement du label Forêt d'Exception®;

- L'ouverture de la **nouvelle école de Hérisson** s'est tenue.

Certes, il a fallu du temps mais le résultat est optimal. Les deux écoles et la restauration scolaire sont réunies au sein d'un unique bâtiment, permettant plus d'interactions entre les élèves, les enseignants, les parents et les agents territoriaux.

Au total, le nouveau bâtiment représente une surface plancher de 247 m<sup>2</sup>.

Les salles de classes sont conçues de manière à **aider les enseignants dans leur projet pédagogique**. L'agencement des pièces a été réfléchi afin de faciliter les déplacements.

Sachant que d'un point de vue environnemental, des économies d'énergie seront effectués puisque des matériaux écologiques ont été utilisés. L'opération de l'école de Hérisson revient à un coût d'investissement de **776 000 € HT**.

La communauté de communes a perçu des **580 397 €** de subventions sur le montant HT, réparties de la manière suivante : 319 766 € de l'Etat; 174 966 € de la Région et 85 665 € du Département.

De grands projets vont se concrétiser en 2023 et 2024 dont :

- La réhabilitation **des écoles de Cérilly**
- La réhabilitation des **campings de Champ Fossé** (Saint-Bonnet-Tronçais) et des **Ecossais** (Isle-et-Bardais)
- La réhabilitation du **Cap Tronçais**
- Le renouvellement du **label Forêt d'Exception®** avec l'installation de nouvelles infrastructures en Forêt.

**La communauté de communes n'a jamais et ce ne cessera jamais à investir pour le plus grand nombre afin que ses habitants continuent de bien y vivre et que le territoire rayonne.**

Le Président

**Daniel Rondet**

la communauté de communauté a poursuivi ses deux objectifs principaux :

**Porter une attention particulière aux habitants et conforter le rayonnement du Pays de Tronçais.**



Lettre d'information :

## Le billet du président du SITCOM de Cérilly

L'année 2022 a été riche en enseignements et nous permet de préparer 2023 avec toutes les connaissances nécessaires pour améliorer nos modes de collecte.

**L**e constat est désastreux. Les caractérisations menées dans les bacs gris nous enseignent que 15% à 25% de leur contenu (400 tonnes) sont composés de déchets recyclables qui devraient se trouver dans les bacs jaunes afin d'être valorisés au centre de tri d'Allier Tri. On y trouve aussi de nombreuses bouteilles de verre alors que des affiches bien visibles ont été mises en place sur les grands bacs. Dans les bacs jaunes, ne devraient être déposés que du papier et des emballages.

**Mais des emballages non imbriqués ! En effet, tous les sacs, autres que les sacs transparents, doivent être vidés de leur contenu dans le bac. Un sac noir non vidé va directement à l'incinération à Bayet, même s'il contient des déchets recyclables.**

D'écologique, ce constat désastreux est en passe de devenir économique. Le coût de l'enfouissement actuellement de 110€ HT la tonne va passer au 1er janvier 2023 à 160€ la tonne. C'est pourquoi, sachant que toutes ces erreurs de tri sont beaucoup plus fréquentes dans les bacs collectifs des points propres et autres points de regroupement, j'ai pris la décision de les supprimer. En leur lieu et place, des bacs individuels seront distribués à l'ensemble des usagers afin de pouvoir identifier et responsabiliser l'incivisme de certains. Si un bac n'est pas conforme, il ne sera pas collecté et des sanctions financières pourront être envisagées.

L'étude est lancée pour appliquer une taxe incitative à l'ensemble de usagers. La distribution des bacs individuels facilitera la mise en place de cette taxe incitative qui sera basée sur la production de déchets par foyer, tri sélectif comme ordures ménagères, responsabilisant ainsi l'ensemble de la population.

La facturation sera donc proportionnelle au contenu des bacs.

S'agissant du tonnage des bacs gris, il ne cesse de baisser depuis plusieurs années. Mais il reste encore des améliorations à apporter, notamment dans la gestion des matières organiques compostables.

La loi AGEC de 2020 prévoit qu'au 1er janvier 2024, plus aucune matière organique ne devra être déposée dans les bacs gris.

Je vous demande, par conséquent, dès aujourd'hui, **de mettre en place un compostage, chez vous, dans votre jardin.** Des composteurs sont en vente au SICTOM de Cérilly.

N'oubliez pas qu'avec l'augmentation du coût de l'enfouissement, essentiellement due à la hausse des taxes, plus le contenu de vos bacs diminuera, plus l'augmentation de vos factures sera maîtrisée.

Les communes devront, quant à elles, mettre en place une organisation pour le traitement des matières organiques des différentes manifestations





festives. Les habitants de Franchesse, Saint Aubin le Monial, Saint Plaisir et Ygrande ont accès à la déchetterie de Bourbon l'Archambault.

Les habitants des communes de Bizeneuille, Vieure, Louroux-Bourbonnais, Louroux-Hodement et Buxières-les-Mines ont accès à la déchetterie de Cosne d'Allier.

Le SICTOM de Cérilly abonde au fonctionnement de ces deux déchetteries, permettant ainsi aux habitants concernés d'y déposer tout ce qui ne va pas dans les bacs jaunes et gris, y compris les gros cartons qui, du fait de leur taille, n'ont pas leur place dans les bacs jaunes ou gris.

#### Autres changements :

le fonctionnement des déchetteries de Cérilly et Ainay le Château. Pour faire face à la hausse de la fréquentation, nous avons revu les jours et horaires d'ouverture de nos deux sites.

Nous avons aussi doublé le gardiennage afin de faciliter l'installation et le développement de nouvelles filières.

En effet, au cours de l'année 2023, le tri de vos apports va être bouleversé par l'arrivée de nouveaux espaces d'entrepôts. Des bacs seront dédiés aux articles de sport et de loisirs, aux jouets et jeux, aux articles de bricolage et jardinage, aux matériaux de construction...

En revanche, ce qui reste inchangé, c'est le rôle du gardien de déchetterie. S'il peut, de façon très occasionnelle, aider une personne seule à porter une charge lourde, son rôle n'est pas là.

Le gardien est un facilitateur du tri : il accueille, guide et renseigne les usagers et professionnels. Face à un nombre croissant de filières, il est un maillon essentiel dans la compréhension du geste de tri.

#### Comme vous pouvez le constater, le SICTOM de Cérilly avance.

Il suit le rythme des évolutions réglementaires en ne perdant jamais de vue sa maîtrise budgétaire.

Désormais doté d'un site Internet [sictom-secteur-cerilly.fr](http://sictom-secteur-cerilly.fr)

il est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à le consulter et si vous ne trouvez pas réponses à vos questions, laissez-nous un message !

**Président**  
du SICTOM  
de Cérilly

**Bernard TIGÉ**



à partir du 1 <sup>er</sup> Janvier 2023	Déchetterie d'Ainay	Déchetterie de Cérilly
<b>Lundi</b>	—	—
<b>Mardi</b>	—	<b>08h30 - 12h / 14h - 17h</b>
<b>Mercredi</b>	<b>08h30 - 12h / 14h - 17h</b>	—
<b>Jeudi</b>	—	<b>08h30 - 12h / 14h - 17h</b>
<b>Vendredi</b>	<b>08h30 - 12h / 14h - 17h</b>	—
<b>Samedi</b>	<b>08h30 - 12h</b>	<b>14h - 17h</b>

# Accueil de loisirs Anim'Tronçais

L'accueil de loisirs Anim'Tronçais, géré par la Communauté de Communes du Pays de Tronçais est déclaré en tant qu'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).



Il est habilité à accueillir 50 enfants de 3 à 11 ans. Il est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (exception faite des jours fériés).

L'accueil est fermé pendant les vacances de Noël. Il se situe à La Ferme de l'Étang à Saint-Bonnet-Tronçais.

Les inscriptions se font :

- À la période pour les mercredis (de vacances à vacances)
- À la période pour les petites vacances
- Au mois pour les grands vacances.

Les inscriptions sont ouvertes pendant une semaine, quinze jours avant le début de chaque période d'accueil. Les dates d'ouverture des inscriptions sont communiquées en amont aux familles.

Les documents d'inscriptions peuvent être retirés à l'accueil de loisirs, à la communauté de communes, ou en mairie ainsi que sur le site Internet de la communauté de communes.

La première inscription se fait auprès de la directrice de l'accueil de loisirs, sur rendez-vous au 06 85 73 98 78.

Les pièces à fournir sont :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé du / des enfants
- Copie du dernier avis d'imposition
- N° allocataire CAF
- Attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle
- Fiche de renseignements avec photo obligatoire
- Fiche sanitaire
- Règlement intérieur à compléter et signer

Les tarifs sont modulés selon les critères définis par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Ils sont individualisés en fonction des revenus des familles.

Sur le site internet : [paysdetroncais.fr/accueil-de-loisirs-2/](http://paysdetroncais.fr/accueil-de-loisirs-2/)

Vous pourrez consulter :

- Les thèmes de chaque période d'accueil
- Les sorties ou les événements ponctuels particuliers
- Les dates des inscriptions.



# Centre social à votre écoute



Secteur de Lurcy-lévis



Le secteur du Centre Social Rural de Lurcy-Lévis est composé de douze communes (Château sur Allier, Coulevre, Franchesse, Isle et Bardais, Le Veudre, Limoise, Neure, Pouzy Mésangy, Saint Léopardin d'Augy, Saint Plaisir, Valigny et Lurcy-Lévis) pour lesquelles divers projets sont élaborés.

A vocation sociale, familiale et pluri-générationnelle, ils tendent à la mise en place de lieux d'animation et favorisent la participation active des habitants.

## Centre social rural du secteur de lurcy-levis

### Présidente :

Anne-Marie Davoust

1 boulevard Gambetta

03320 Lurcy-Lévis

Tel : 04 70 67 91 35

c.s.lurcy@wanadoo.fr

### Horaires :

Lundi/ Mardi/ Jeudi

9h-12h/13h30-17h30

Mercredi/Vendredi

9h00-12h00

**Directrice :** Marinette Bellet

**Coordinateur :** Pierre Giraud

**Accueil :** Orlane Dujon

**Comptabilité :** Emna Collis

**Portage de repas :** Nicole Etienne

**Relais Petite Enfance:** Carmen Baldwin

**Enfance :** Audrey Fargeix

**Parentalité :** Sylvène Gobin

**Familles :** Béatrice De Almeida

### Éducation

Relais Petite Enfance,  
Accueils de loisirs  
et péri scolaires,  
Accompagnement  
à la scolarité

### Emploi

Mission locale  
Soutien administratif

### Bien vieillir

Portage de repas  
Mandataire

### Numérique

Aides diverses dans les  
démarches administratives



# Epicerie solidaire du bocage bourbonnais

L'Epicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais  
a été créée en 2012.



Il s'agit d'une association  
« Loi de 1901 ». Elle a son  
siège à l' Hôtel de Ville de  
Bourbon l' Archambault.

La présidente est Madame  
Josette **MALTERE**.

L'association permet à des personnes en difficulté passagère  
d'acheter des produits de consommation courante à moindre coût.

Les économies ainsi réalisées participent à une amélioration  
de la vie quotidienne. Dans un esprit de convivialité, l'épicerie  
permet aussi de participer à des ateliers à thèmes, de discuter...

## LES LOCAUX

rue Jean Macé  
03160 Bourbon l'Archambault

epicerie-solidaire-bocage03.fr  
06 69 74 28 88

### Horaires d'ouverture :

**Lundi** : 9h00-12h00 et 13h-17h  
**Mardi** : 9h00-12h00 et 13h-17h  
**Mercredi** : 9h00-12h00 et 13h-17h  
**Jeudi** : 9h00-12h00 et 13h-17h  
**Vendredi** : 9h00-13h00



**Bourbon l'Archambault**  
Rue Jean Macé  
jeudi de 13h 30 à 16h30



**Lurcy Lévis**  
42 Rue du Capitaine Lafond  
mercredi de 13h30 à 16h



**Cérilly**  
22 Place de l'Eglise  
mardi de 13h30 à 16h

# Nord Bocage

Association Intermédiaire de proximité  
au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,  
des entreprises, des artisans, des collectivités, des  
associations... sur les secteurs de Bourbon  
l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins

## Les bonnes raisons de faire appel à nord bocage

### PARTICULIERS

vous avez besoin d'aide dans votre  
vie quotidienne (ménage, jardinage,  
petit bricolage...)

**Contactez Nord Bocage  
au 04 70 67 85 59**

L'association met rapidement  
à votre disposition la personne  
correspondant à votre attente.

**L'AI Nord Bocage est l'employeur :**  
elle signe un contrat de travail avec  
le salarié et un contrat de mise à  
disposition avec l'utilisateur. Elle  
réalise donc toutes les démarches  
administratives (déclarations  
sociales, contrat, fiche de paie,  
visite médicale, facture...)

*A noter : Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.*

### ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS

nous pouvons vous aider à gérer  
vos besoins ponctuels de personnel  
sur des postes peu ou pas qualifiés  
(manutentionnaire, manœuvre, aide  
maçon, serveuse, agent d'entre-  
tien...) ; sur simple appel télépho-

nique ou visite de votre part, nous  
formaliserons les conditions de  
mise à disposition.

### VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI

nous pouvons vous proposer :

- Des missions temporaires de  
travail correspondant à vos  
compétences professionnelles.

- Un suivi personnalisé pour  
vous accompagner socialement  
(orientation vers les organismes  
compétents afin de résoudre vos  
difficultés : de santé, financière,  
mobilité...) et professionnellement  
(aide à la recherche d'emploi :  
rédaction de CV, lettre de  
motivation...).

- Pour ceux qui ne disposent  
pas d'internet, un panneau  
d'affichage est à votre disposition  
avec les offres d'emploi au siège de  
l'Association.

- Nord Bocage est en partenariat  
avec Pôle Emploi, Missions locales,  
ETTI Adef+, Unités Territoriales  
d'action sociale et les Assistantes  
sociales des secteurs, MDPH...

**Au 30 septembre 2022, nous  
avons mis à disposition 142  
demandeurs d'emploi**

## CONTACT

### Nord Bocage 1

1 Bd Gambetta  
03320 Lurcy-Lévis

Tél : **04 70 67 85 59**

Mail : [air.nordbocage@orange.fr](mailto:air.nordbocage@orange.fr)

### PERMANENCES & INSCRIPTIONS SUR RENDEZ-VOUS

Nous vous accueillons  
au siège du lundi au jeudi  
**de 9h à 12h et de 14h à 18h**  
le vendredi  
**de 9h à 12h et de 14h à 17h**  
ou lors de nos permanences :

**Bourbon l'Archambault**  
lundi de 08h45 à 10h45  
(Château Bignon)

**Ainay le château**  
mardi de 14h00 à 16h00  
(Mairie)

**Cérilly**  
jeudi de 09h00 à 11h00  
(Mairie)

**Sancoins**  
jeudi 14h00 à 16h00  
(France Services Sancoins)

## Les services locaux

# Point conseil Budget

Le Point Conseil Budget de l'Udaf 03 répond à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouve si besoin, avec vous, **les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.**

## CONTACT

**Union départementale  
des associations familiales  
de l'Allier**

19 rue de Villars  
CS 50 546  
03005 MOULINS Cedex

**Ligne directe : 04 70 48 70 09**  
**Standard : 04 70 48 70 00**

[www.udaf03.fr](http://www.udaf03.fr)



**Point conseil budget**

**Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget**

Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

**De quoi s'agit-il ?**

- Un lieu ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- Un espace à votre écoute
- Des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés

Udaf  
UNIS POUR LES FAMILLES



**Point conseil budget**

**Notre méthode**

Via des entretiens en face à face, ou à distance quand ce n'est pas possible, votre conseiller répond à vos questions, identifie les aides dont vous pouvez bénéficier.

Il peut également réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour sur vous trouver des solutions (par exemple un microcrédit personnel) et revenir à une situation maîtrisée, mieux vivable.

**Qui sommes-nous ?**

L'Union départementale des associations familiales propose un service de conseil budgétaire depuis octobre 2016. Son action est désormais labellisée par l'État « Point Conseil Budget ».

Reconnue d'utilité publique, l'af article L.211-7 du CASP, association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des familles sur l'ensemble du département.

**L'Udaf propose d'autres services :**

- médiation familiale
- microcrédit social
- information et soutien aux tuteurs familiaux

**1.1.1 Service de renseignements des aides de famille - veuf :**

Point Conseil Budget  
Tel : 04 70 48 70 00  
Mail : [udaf03@17.fr](mailto:udaf03@17.fr)

**1.1.2 Service de permanences :**

Lugny, Le Bois Plage en l'Isle, Marais, Marconne, Montmarais, Remoulant, Ruyon, Saint-Jean d'Angely, Saint-Martial de Valérie, Saint-Pierre d'Olmes, Saintes et Surgères



# Prenez le temps de la réflexion avec le caue !



## Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ? Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet : [www.caue03.com](http://www.caue03.com) Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 17h, au **14 rue de Decize à Moulins**. Pour nous contacter : **04 70 20 11 00** ou [contact@caue03.fr](mailto:contact@caue03.fr)

Au printemps, le **CAUE** a lancé la cinquième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 41 parcours sont disponibles.

**Nouveautés 2022** : Deux parcours cyclables, deux parcours pédestres, un nouveau personnage et son dossier pédagogique sur le « Patrimoine contemporain » ainsi que la réédition d'un parcours antérieur !

Pour en savoir plus, consultez le site internet [www.pepit03.fr](http://www.pepit03.fr) ou suivez les actualités sur les réseaux Instagram et Facebook via [@pepit03](https://www.instagram.com/pepit03).



# la Bourbon'NET

le bus itinérant du Conseil départemental  
sur la route du numérique.

## L'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES EN LIGNE :

- Pour se soigner (ouverture du dossier médical partagé, suivi des remboursements de soins, etc.).

- **Pour se former et trouver un emploi** (recherche d'activités et de formations, réponse à une offre d'emploi, navigation sur le site internet pôle emploi, publication du CV en ligne, etc.).

- **Pour le suivi de ses droits** (allocation personnalisée d'autonomie, prestations de compensation du handicap, allocation logement, prime d'activité, revenu de solidarité active, etc.).

- **Pour faire face à un litige** (saisie du Défenseur des droits, contact des associations de défense des consommateurs, de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, navigation sur le site [www.justice.fr](http://www.justice.fr), etc.).

- **Pour gérer son budget** (déclaration d'impôt, calculateur de budget, etc.).

- **Pour gérer ses dossiers administratifs** (changement d'adresse, pré-demande de carte d'identité ou de passeport, demande de carte-grise et de permis de conduire, nombre de points sur son permis de conduire, inscription sur les listes électorales, etc.).

- **Pour améliorer son logement** (navigation sur le site de l'agence national d'amélioration de l'habitat).

- **Pour créer et utiliser son compte en ligne** (AMELI, CAF, CARSAT, MSA, pôle emploi, France Connect, etc.).

## UN BOUQUET DE SERVICES GRATUIT :

- **Un équipement numérique en libre accès.** Internet, Wifi, tablette, imprimante 3D, etc.

- **Un accompagnement numérique.** Identification des difficultés du public sur le numérique, aides aux démarches en ligne, ateliers numériques par niveau et/ou thématique, initiation à l'impression 3D, etc.

- **Un relais de services.** Information des services numériques près de chez soi (espaces numériques, permanences, aidants numériques de proximité, utiles, etc.), information culturelle et touristique (agenda, expositions, temps forts, etc.), présentation de la bibliothèque digitale (offre en ligne).

- **Un espace d'accueil et de promotion des initiatives locales.** Ecoute et orientation vers les acteurs de proximité, prise de rendez-vous, programmation coconstruite avec les partenaires locaux (collectivités, associations, entreprises, etc.).

## INFOS

Téléphone : 07 85 12 41 46

Mail : [bourbonnet@allier.fr](mailto:bourbonnet@allier.fr)

[www.allier.fr](http://www.allier.fr)

Calendrier des permanences à Valigny :

- 23 mars de 9h15 à 15h30
- 26 avril de 9h15 à 15h30





# Devenez assistant(e) maternel(le)

**Nous manquons d'assistant(e)  
maternel(le) sur notre secteur,  
n'hésitez pas à vous renseigner**

L'assistant(e) maternel(le) accueille les jeunes enfants à son domicile, régulièrement ou de façon occasionnelle - moyennant rémunération.

**Dans l'Allier, les 1 400 assistant(e) maternel(le) jouent un rôle fondamental.** Découvrez ce métier passionnant. Jadis baptisée « nounou », l'assistant(e) maternel(le) accueille les jeunes enfants à son domicile, régulièrement ou de façon occasionnelle - moyennant rémunération.

C'est un professionnel de la petite enfance. Il doit pour cela recevoir un agrément délivré par le Président du Conseil départemental.

## L'AGRÉMENT

**L'agrément du Conseil départemental est obligatoire.**

L'agrément constitue un gage de respect des normes minimales sur le plan éducatif, de la sécurité, de la santé et de l'épanouissement des enfants. Il est délivré par le président du Conseil Départemental après avis du service de PMI pour une durée de 5 ans.

Si vous accueillez des enfants sans agrément, vous êtes en situation irrégulière et passible de sanctions. L'assistant(e) maternel(le) doit posséder son propre domicile dans le département. Elle peut accueillir simultanément quatre enfants au maximum. Toutefois, le président du Conseil Départemental peut accorder des dérogations pour l'accueil périscolaire ou de fratrie.

## CONTACT & INFOS

**Direction Enfance – Famille  
Service PMI Petite Enfance**

Jacqueline GUILLAUMIN

**04 70 35 72 38**

guillaumin.j@allier.fr

**www.allier.fr/830-le-metier-d-assistants-maternels**

**Ou au relais petite enfance ,RAM Stram Gram**

Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Leur rôle est d'améliorer la qualité de l'accueil à domicile.

**1 Boulevard Gambetta**

**03320 LURCY LEVIS**

**Tél : 04 70 67 94 29**

Email : ramstramgram.lurcy@orange.fr

## LA FORMATION

**L'assistant(e) maternel(le) est tenu de suivre une formation de 120 heures,** financée et organisée par le Conseil Départemental de l'Allier :

- Les 80 premières heures sont assurées dans un délai de 6 mois à compter de la demande d'agrément et avant tout accueil d'enfant.
- Les 40 heures restantes sont assurées dans un délai de 3 ans à compter de l'accueil du premier enfant.

## VOS DEVOIRS ET VOS DROITS

**L'assistant(e) maternel(le) s'engage à :**

- Ne jamais laisser un enfant seul même un court instant.
- Assurer la sécurité et l'épanouissement physique et moral de l'enfant en veillant notamment à favoriser son éveil.
- Informer les parents de l'évolution quotidienne de l'enfant,
- Assurer un environnement sain,

- Respecter le devoir de discrétion professionnelle et de confidentialité vis-à-vis des familles des enfants et de leurs collègues.
- Respecter les clauses de l'agrément,
- Respecter les clauses du contrat de travail signé avec les parents employeurs,
- S'assurer pour chaque enfant accueilli de la réalisation des vaccins obligatoires selon le calendrier vaccinal en vigueur.

## L'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE) A DROIT À :

- Être protégé par le code du travail et la Convention collective de la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.
- Bénéficier d'avantages sociaux (assurance maladie, vieillesse, retraite) et d'un régime fiscal/
- Accéder à la formation continue,
- Être respecté dans sa vie privée,
- Être reconnu, entendu en tant que professionnel et co-éducateur de l'enfant.

## Rappel de la réglementation sur le brûlage des déchets verts

**Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.**

Le brûlage des déchets végétaux est réglementé par le préfet au niveau départemental, dans le cadre du règlement sanitaire départemental. Comme le rappelle la circulaire NOR DEVR1115467C du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, l'article 84 du règlement sanitaire départemental type, qui constitue la base des règlements sanitaires départementaux édictés par les préfets, interdit le brûlage à l'air libre des ordures ménagères.

Or, les « déchets verts » (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbuste, résidus d'élagage...), s'ils sont produits par des ménages, sont assimilés à des déchets ménagers selon l'annexe II de l'article R. 541-8 du code de l'environnement.

Les modalités d'autorisation du brûlage des déchets agricoles par le préfet sont par ailleurs prévues par les articles D. 615-47 et D.681-5 du code rural et de la pêche maritime :

Les professionnels doivent appliquer la réglementation contre l'incendie. C'est un arrêté 3085/2008 du 28 juillet 2008 qui est venu fixer les prescriptions applicables dans notre département. ([http://www.allier.gouv.fr/IMG/pdf/feux03\\_arrete\\_cle061e77.pdf](http://www.allier.gouv.fr/IMG/pdf/feux03_arrete_cle061e77.pdf))

**1 •** Les distances de 100 mètres sont à respecter par rapport à tout bâtiment et de 200 mètres par rapport au stockage de matières dangereuses ou inflammables.

Tout brûlage qui aurait pour conséquence l'envoi du feu, des fumées ou de flammèches vers une route ouverte à la circulation ou vers des bâtiments est en outre interdit.

**2 •** Le brûlage ne doit pas être effectué en période de grand vent.

**3 •** Attention, des contraintes supplémentaires s'appliquent pour les propriétaires de bois et forêts, les propriétaires de terrains non boisés situés à moins de 200 mètres des bois et forêt:

- **du 16 septembre au 14 février** (période verte), l'incinération des végétaux peut avoir lieu.

- **du 15 février au 15 septembre** (période orange), sont imposées les prescriptions suivantes :

- le foyer doit se situer sur un emplacement débarrassé de matières inflammables,

- le feu doit être constamment surveillé et éteint complètement dès qu'il n'est plus utile. Une demande motivée de dérogation peut être accordée par le préfet, après avis du maire de la commune, lorsque les nécessités d'exploitation forestière, agricole ou autre ne permettent pas de répondre à ces prescriptions.



# Nos commerçants, artisans & autres professions

Mr <b>Mathieu ANGEVIN</b> • Plombier	<b>16 route de l'Etang</b> 03360 Valigny	<b>06.85.52.58.18</b>
Mme <b>Josette ANTOINE</b> "Le Relais de la Forêt" • Hôtel Restaurant	<b>9 place de l'église</b> 03360 Valigny	<b>04.70.66.60.33</b>
Mr <b>David BUZZI</b> • Apiculteur	<b>2C route des Sablons</b> 03360 Valigny	<b>06.68.52.20.66</b>
Mr <b>Johan CARDOSO</b> • Electricité Générale	<b>4 route des Sablons</b> 03360 Valigny	<b>06.82.87.62.26</b>
Mme <b>Julie COLIN</b> • Technicien dentaire équestre	<b>Lieu-dit La Grange Rouge</b> 03360 Valigny	<b>06.31.75.74.55</b>
<b>Céline et les fees du bien-être</b> Mme <b>Céline GUILLAUMIN</b> • coiffeuse Mme <b>Stéphanie HORY</b> • Praticienne en hypnose Ericksonienne Mme <b>Lisbeth MOULLE</b> • Massage bien-être "Les mains D'Liz" Mme <b>Marie-Claude CAJAL</b> • Sophrotérapeute <b>Vanessa de VA'NAILS</b> • prothésiste ongulaire	<b>2, route des Sablons</b> 03360 Valigny	<b>06.63.92.02.54</b> <b>07.85.62 38.85</b> <b>06.79.50.14.71</b> <b>06.30.41.26.28</b> <b>06.30.41.26.28</b> <b>06.74.48.17.47</b>
Mr <b>Pascal DEVIENNE</b> • Bric'Allier	<b>11 place de l'église</b> 03360 Valigny	<b>04.70.66.62.99</b>
Mrs <b>Franck et Gaël DEUSS</b> • GAEC du gros Chêne Vente directe de viande bovine et ovine	<b>Chauvet</b> 03360 Valigny	<b>04.70.66.60.05</b>
Mr <b>Benoit GASPARI</b> Artisan d'art, tourneur, sculpteur sur bois	<b>La Rougerie</b> 03360 Valigny	<b>06.72.17.88.52</b>
Mme <b>Bernadette HATIT</b> • Naturopathie-Réflexologie	<b>1 Chemin du petit Bois</b> 03360 Valigny	<b>06.19.75.91.01</b>
Mme <b>Stéphanie FINSAC</b> • Cabinet Bien-Être : Naturopathie-Reiki-Massage bien-être-Méditation	<b>38 Route d'Ainay</b> 03360 Valigny	<b>06.06.97.19.99</b>
Mr <b>Briec LEROY-ABEL</b> • Menuiserie générale intérieure et extérieure	<b>6 chemin de la Plâtrière</b> 03360 Valigny	<b>07.87.38.16.23</b> <b>07.82.49.14.48</b>
Mr <b>Guy MEREAU</b> Auto-entrepreneur bois de chauffage	<b>16 chemin du Plaid à Villebon</b> 03360 Valigny	<b>06.07.26.61.56</b>
Mr <b>Aurélien MESUREUR</b> Activités de soutien aux cultures, élagage	<b>6 route des Sablons</b> 03360 Valigny	<b>06.31.06.58.50</b>
Mr <b>Antoine ROUPERT</b> Couverture, isolation, plomberie...	<b>6 rue du Puit Renard</b> 03360 Valigny	<b>04.70.66.69.50</b>
Mme <b>Florence VIALSOUBRANE</b> Psychologue clinicienne et psychanaliste	<b>2 ch du vieux buis-le vieux Chêne</b> 03360 Valigny	<b>06.51.62.51.66</b>
Mr <b>Matthijs ZEIJLEMAKER</b> • Conseiller technique en automobile	<b>Les Grenouillères</b> 03360 Valigny	<b>04.70.66.30.57</b>

Et notre marché, place Jeanne-Marie GUYOT, tous les mardis matin

# Calendrier prévisionnel des manifestations

# 2023

JANV

Vendredi 6  
Samedi 7  
Dimanche 8  
Lundi 9  
Samedi 14  
Samedi 21  
Dimanche 29

**Club de l'Orée du Bois**  
**Les p'tits monstres**  
**Club de l'Orée du Bois**  
**Foyer Rural**  
**Mairie**  
**AMEVAL**  
**Les Berges de l'Auron**

Anniversaires  
Après-midi galette  
Assemblée Générale  
Cinéma  
Vœux du Maire  
Assemblée Générale  
Assemblée Générale

FÉV

Vendredi 3  
  
Samedi 4  
Lundi 6  
Samedi 18  
Dimanche 19  
Dimanche 26

**Club de l'Orée du Bois**  
  
**Val Dance Country**  
**Foyer Rural**  
**Les Berges de l'Auron**  
**Club de l'Orée du Bois**  
**Club de l'Orée du Bois**

Fête de la chandeleur  
avec les enfants de l'école  
Stage suivi d'un bal  
Cinéma  
Veillée  
Belote  
Opérette Francis LOPEZ, par  
le groupe ELSA - St Amand-Montrond

MARS

Samedi 4  
Lundi 6  
Dimanche 12  
Dimanche 26

**Les p'tits monstres**  
**Foyer Rural**  
**Les Berges de l'Auron**  
**Club de l'Orée du Bois**

Après-midi ludique  
Cinéma  
Randonnée  
Repas de Printemps

AVRIL

Lundi 3  
Vendredi 7  
Dimanche 9  
Samedi 22

**Foyer Rural**  
**Club de l'Orée du Bois**  
**Les p'tits monstres**  
**AUmance Tronçais cyclisme**

Cinéma  
Anniversaires  
Chasse aux œufs  
33<sup>ème</sup> boucle de Tronçais

MAI

Dimanche 7  
Lundi 8  
Samedi 12  
Lundi 15  
Dimanche 21

**Les Berges de l'Auron**  
**Foyer Rural**  
**Mairie**  
**Les p'tits monstres**  
**Club de l'Orée du Bois**

Randonnée pédestre  
Cinéma  
Journée citoyenne  
Assemblée Générale  
Randonnée pédestre

## JUIN

Jeudi 1  
Samedi 2  
Lundi 5  
Samedi 10  
Samedi 17

**Club de l'Orée du Bois**  
**Les Berges de l'Auron**  
**Foyer Rural**  
**Les p'tits monstres**  
**Club de l'Orée du Bois & AMEVAL**

Sortie Culturelle à Charroux  
Bœuf à la broche «  
Place Jeanne Marie Guyot »  
Cinéma  
Bourse aux jouets – Concert à l'Eglise

## JUIL

Vendredi 7  
Date à déterminer

**Club de l'Orée du Bois**  
**Conseil départemental de l'Allier**

Anniversaires  
Spectacle de Drones sur l'étang  
de Goule

## AOÛT

## SEPT

Samedi 9  
Dimanche 10  
Samedi 16  
Lundi 18

**Les Berges de l'Auron**  
**Les Berges de l'Auron**  
**Club de l'Orée du Bois**  
**Foyer Rural**

Fête patronale  
Fête patronale  
Concours de Belote  
Cinéma

## OCT

Vendredi 6  
Dimanche 8  
Lundi 16  
Jeudi 19  
Jeudi 21  
Samedi 28

**Club de l'Orée du Bois**  
**Les Berges de l'Auron**  
**Foyer Rural**  
**Club de l'Orée du Bois**  
**Mairie**  
**Les p'tits monstres**

Anniversaires  
Octobre Rose : marche  
Cinéma  
Sortie Culturelle  
Remise des prix Maisons Fleuries  
Défilé Halloween

## NOV

Lundi 13  
Samedi 18  
Dimanche 19  
  
Samedi 25

**Foyer Rural**  
**Les Berges de l'Auron**  
**Le Club de l'Orée du Bois**  
  
**Mairie**

Cinéma  
Beaujolois Nouveau  
Sortie Sam'en Foire-Pyramide des  
métiers d'art à St Amand Montrond  
Repas CCAS

## DÉC

Samedi 2  
Dimanche 3  
Dimanche 10  
Vendredi 15

**Les p'tits monstres**  
**Club de l'Orée du Bois**  
**Les Berges de l'Auron**  
**SIRP Couleuvre-Valigny**

Bourse aux jouets et vêtements  
Repas de fin d'année  
Marché de Noël  
Repas de Noël

## Mairie

15 route d'Ainay 03360 Valigny  
 Tél : **04 70 66 60 77**  
 mail : mairie-valigny03@wanadoo.fr  
 Site internet : [www.mairie.valigny.fr](http://www.mairie.valigny.fr)

**Horaires d'ouverture au public :**  
 mardi, mercredi, vendredi et samedi  
 de 9h à 12h15 et le vendredi de 16h30 à 18h

**Sur rendez-vous,**  
 vous pouvez rencontrer vos élus :

**Maire :** samedi matin  
**1er adjoint :** mardi matin  
**2ème adjoint :** mercredi matin  
**3ème adjoint :** vendredi matin

## Préfecture de l'Allier

Tél : **04 70 48 30 00**  
 site internet : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)

## Agence Postale

15 route d'Ainay 03360 Valigny  
 Tél : **04 70 66 60 41**

**Horaires d'ouverture :**  
 du mardi au vendredi 9h à 12h  
 et le samedi 9h30 à 12h

**Levée du courrier du lundi au vendredi :**  
 12h et le samedi : 11h30

## Centre social Lurcy-Lévis

Tél : **04 70 67 91 35**

## Assistante sociale

Tél : **04 70 34 16 10**  
 Permanence le jeudi  
 matin à Cérilly

## Communauté de Communes du Pays de Tronçais

Tél : **04 70 67 59 43**  
 Mail : [comcom@paysdetroncais.fr](mailto:comcom@paysdetroncais.fr)  
 site internet : [www.paysdetroncais.fr](http://www.paysdetroncais.fr)

## SICTOM de Cérilly

Tél : **04 70 66 21 51**

**Déchetterie Ainay :** ouverte les mercredi, vendredi de 8h30 à 12h  
 et de 14h à 17h et le samedi de 8h30 à 12h

**Déchetterie Cérilly :** ouverte les mardi, jeudi de 8h30 à 12h  
 et de 14h à 17h et le samedi de 14h à 17h

## Direction Départementale des Finances Publiques de l'Allier - Trésorerie :

**Service des Impôts des Particuliers de MONTLUÇON**  
 Quai Forey • CS 40252 – 03109 MONTLUÇON CEDEX  
 Tél : **04 70 08 22 00**  
 Mail : [sip.montlucon@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.montlucon@dgfip.finances.gouv.fr)

Liste des points de contact "Paiement de proximité" au 9/06/22 :

- **Presse tabac loto :** 4 rue de la mairie – 03360 **St bonnet de tronçais**
- **Tabac :** 2 rue du docteur vinatie – 03320 **Lurcy levis**
- **Loto tabac presse :** 19 rue marx dormoy – 03350 **Cerilly**

## SIVOM de St Menoux

Service des eaux,  
 Tél : **04 70 43 92 44**  
 site internet :  
[sivom-nordallier.fr](http://sivom-nordallier.fr)

## Conseil Départemental de l'Allier

Hôtel du Département  
 1 avenue Victor Hugo – B.P. 1669 03016 MOULINS Cedex  
 Tél : **04 70 34 40 03** – site internet : [www.allier.fr](http://www.allier.fr)

# Vos notes

A large white rectangular area with a folded top-left corner, intended for handwritten notes. The area is completely blank, providing space for the reader to write their observations or comments.

# Valigny le Monial

EN PAYS DE TRONÇAIS



**Mairie de Valigny**  
15 Route d'Ainay 03360 Valigny  
04 70 66 60 77  
[valigny.fr](http://valigny.fr)